

PROJET DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le Président Tebboune reçoit le Mouvement national El Islah et l'ONEM

P. 24

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Les contraintes du programme logement à l'ordre du jour

P. 3

DIPLOMATIE

Boukadoum : «L'Algérie et l'Espagne s'entendent à 100% sur les questions intéressant les deux pays»

P. 24

RÉUNION DE L'OPEP ET DE L'OPEP + À VIENNE

A la recherche d'un consensus pour enrayer la chute des cours

Les ministres des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), réunis jeudi à Vienne, sous la présidence du ministre de l'Energie, Mohamed Arkab ont proposé "une réduction supplémentaire" de la production de pétrole de l'ordre de 1,5 millions baril par jour, a appris l'APS des sources proches de l'Opep. Ils ont également suggéré de prolonger jusqu'à la fin 2020, l'accord actuel de réduction de la production (1,7 million de barils par jour), sachant que cet accord prendra fin le 31 mars en cours. Des propositions au centre des discussions entre les ministres des pays Opep et Opep+, entamées vendredi dans la capitale autrichienne, qui tentent de trouver un consensus sur les mesures à prendre afin d'enrayer la chute des cours provoquée par l'épidémie du coronavirus. Pour rappel, les cours du pétrole sont descendus, hier à 48,64 dollars à Londres. Tous les regards sont braqués sur la réponse que Moscou réservera aux propositions des pays de l'OPEP. P. 7

DKnews



INDUSTRIE

"Appel à la généralisation des cellules de veille au sein des entreprises"

P. 6

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Affaires de montage automobile et de financement occulte de la campagne électorale

20 ans de prison ferme requis contre Ouyahia et Sellal

P. 4

CORONAVIRUS - ALGÉRIE

"De grands hôpitaux du pays renforcés par des laboratoires d'analyses"

P. 10

SANTÉ

INSUFFISANCE CARDIAQUE

Une heure de sport par jour protégerait le cœur

P.p 12-13

FOOTBALL

FOOT/LIGUES 1 ET 2 - CORONAVIRUS

La FAF saisit le ministère de la Santé et le MJS

P. 21



ONU
La Chine appelle à la fin de la surveillance électronique et de la collecte des données personnelles

P. 16

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Identification du dangereux terroriste abattu lundi à Sidi Bel Abbas

P. 24

MÉTÉO - BMS

Des pluies sur le Centre et l'Est du pays

Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses accompagnées de chutes de grêles par endroits, avec des rafales de vents sous orages, affecteront à partir de ce vendredi soir les wilayas du Centre et de l'Est du pays, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par le Centre national des prévisions météorologiques. Placées en vigilance orange, les wilayas concernées sont Alger, Blida, Bouira et Boumerdès, précise la même source, ajoutant que les quantités de pluie estimées varieront entre 15 et 25 mm durant la validité du BMS qui s'étalera de vendredi à 21h00 à samedi à 6h00.

Les pluies affecteront également les wilayas de Tizi Ouzou, Bejaia, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Souk Ahras, Guelma, Constantine, Mila et le Nord de Sétif, avec des quantités estimées entre 20 et 40 mm, ajoute le BMS dont la validité s'étale du vendredi à 21h00 à samedi à 18h00, avec des rafales de vents sous orages.



ACCIDENT À SIDI ABDALLAH (WILAYA D'ALGER) Dégagement des corps des deux travailleurs ensevelis



Les éléments de la protection civile ont retiré jeudi soir les corps des deux travailleurs ensevelis après un affaissement de terrain dans un chantier de construction à Sidi Abdallah (W.

d'Alger), annonce vendredi le chargé de l'information de la protection civile, le colonel Farouk Achour.

Les corps des deux victimes décédées "ont été dégagés à 23h49", a précisé à l'APS le colonel Farouk, qui a ajouté que "l'opération de sauvetage est terminée".

L'accident, que l'enquête diligentée par le parquet de Cheraga devra déterminer les circonstances, a fait également deux blessés, évacués vers l'hôpital de Zeralda, a encore indiqué le Colonel Achour, par ailleurs directeur de l'information et des statistiques à la direction générale.

L'incident s'est produit dans un chantier de construction à Sidi Abdallah, près de Zeralda, d'un projet AADL confié à Cosider.

Plusieurs équipes de la protection civile ont été déplacées sur les lieux pour secourir les blessés, et retrouver les deux travailleurs, ensevelis sous les décombres, précise-t-on.

"Nos secours ont été avertis à 19 h32", relève la même source, qui a souligné que le directeur général de la protection civile, le colonel Boualem Boughlef s'est déplacé en personne sur les lieux du drame.

SÛRETÉ NATIONALE 13 morts et 393 blessés en zones urbaines en une semaine



Treize (13) personnes ont trouvé la mort et 393 autres ont été blessées dans 310 accidents de la route survenus en zones urbaines durant la période allant du 25 février au 2 mars courant, selon un bilan publié jeudi par les services de la Sûreté nationale.

Le bilan fait état d'une baisse du nombre d'accidents (-16) et d'une hausse du nombre de blessés (+01) et des morts (+03) par rapport à la précédente semaine.

Le facteur humain (non respect du code de la route) reste la principale cause des ces accidents (90%), d'après les données des services de la Sûreté nationale.

Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) invite, une nouvelle fois, les usagers de la route à la prudence et au respect du code de la route, rappelant le numéro vert 15-48 et le numéro de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le président de l'APC d'Ain Témouchent placé en détention provisoire

Le président de l'APC d'Ain Témouchent a été placé en détention provisoire dans une affaire de corruption, a-t-on appris jeudi, du parquet général de la cour d'Ain Témouchent. Le prévenu a été placé en détention provisoire par le juge d'instruction près le tribunal d'El Amria pour les chefs d'inculpation d'abus de pouvoir, octroi volontaire d'une concession à autrui injustifiée lors de la signature d'un contrat en infraction aux réglementations et manquement de la transparence dans les procédures. L'affaire concerne un dossier d'exploitation du parc d'attractions et de loisirs d'Ain Témouchent, a-t-on indiqué. Le président de l'APC d'Ain Témouchent est poursuivi selon les actes stipulés aux articles 26 et 33 de la loi 01/06 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption.

TRIBUNAL CRIMINEL D'OUARGLA:

Un narcotrafiquant écoper d'une peine de prison à perpétuité

Le tribunal criminel d'Ouargla a prononcé jeudi une peine de prison à perpétuité à l'encontre du dénommé K.Z.H (30 ans) pour importation, exportation et transport illicites de produits stupéfiants dans le cadre d'une bande criminelle organisée. Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au mois de juillet 2016, lorsque agissant sur informations faisant état d'une tentative d'acheminement de drogue entre les wilayas d'Ouargla et Ghardaia, une patrouille sécuritaire mobile a intercepté le véhicule suspect, avec à son bord A.H et A.L. (22 et 37 ans, déjà condamnés à 15 ans de prison pour cette affaire) ayant permis, après investigations, de découvrir 5,16 quintaux de kif traité, dissimulés sous des dunes de sables dans la région de Zelfana (Ghardaia).

Selon l'enquête, K.Z.H avait acheminé la drogue jusqu'à l'endroit où elle a été découverte, et que les deux autres mis en cause (A.H et A.L.) servaient d'éclaireurs. Il a reconnu avoir réceptionné la marchandise prohibée de la part de deux individus cagoulés à Oued Zergoune dans la commune de Brezina (El-Bayadh) et devait l'acheminer dans la région d'Ouargla et la remettre à d'autres personnes moyennant une somme de 9,5 millions DA. Le représentant du ministère public avait requis la peine à perpétuité à l'encontre de K.Z.H, au regard de la gravité des faits pour lesquels il est poursuivi.

ONU Décès de l'ex-secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar à 100 ans

Javier Perez de Cuellar, diplomate péruvien et secrétaire général de l'ONU entre 1982 et 1991, est mort mercredi soir à Lima à l'âge de 100 ans, a annoncé son fils.

"Mon papa est décédé après une semaine compliquée, il est décédé à 08h09 du soir (01h09 GMT jeudi matin, ndlr) et repose en paix", a déclaré Francisco Perez de Cuellar à la radio péruvienne RPP. La dépouille de l'ancien diplomate recevra les honneurs vendredi au palais Torre Tagle, siège du ministère péruvien des Affaires étrangères, avant d'être inhumée au cimetière Presbítero Maestro de Lima, selon la même source. Né à Lima en 1920, Javier Perez de Cuellar a été le cinquième secrétaire général des Nations unies, qui l'ont salué pour son centième anniversaire, le 19 janvier. "C'est avec une grande fierté et une grande joie que je lui adresse mes meilleurs vœux à l'occasion de son 100e anniversaire. J'ai souvent réfléchi à son exemple et à son expérience pour m'inspirer et me guider", avait écrit l'actuel secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, dans un message sur son compte Twitter. "Sa vie s'étend non seulement sur un siècle, mais a aussi sur toute l'histoire des Nations unies", avait-il ajouté. Au Pérou, Javier Perez de Cuellar a été simultanément président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères pendant le gouvernement de transition de Valentín Paniagua, du 22 novembre 2000 au 28 juillet 2001. Candidat à la présidence en 1995, il a été battu par Alberto Fujimori, réélu.



AZEFFOUNE (TIZI-OUZOU): Présentation du prototype du premier bateau algérien destiné à l'exportation

Le prototype du premier bateau algérien destiné à l'exportation construit par la Société Algeria Korea marine service (SARL SAKOMAS), sera présenté, demain samedi, au niveau du chantier naval d'Azeffoune de cette même société, à une soixantaine de kilomètres au nord de Tizi-Ouzou, a-t-on appris vendredi de son P-dg Nor el Islam Benaoudia.

Ce prototype est l'un des deux bateaux de pêche construits par Sakomas au niveau de son chantier de construction et de réparation navale sis au port d'Azeffoune pour un client mauritanien qui a passé une commande pour la fabrication de deux bateaux de pêche de 14 mètres chacun.

Le premier est donc achevé en construction, et le second très prochainement, a-t-on ajouté de même source.

Une cérémonie de présentation du premier bateau réalisé en fibre de verre, est prévue ce samedi à Azeffoune en présence de plusieurs invités dont les représentants diplomatiques de la Mauritanie en Algérie, et de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) entre autres, a indiqué le P-dg de SAKOMAS.

La procédure d'exportation des deux bateaux dont le suivi de la construction est assuré par l'organisme de contrôle de la conformité et de certification VERITAL, vers la Mauritanie, sera lancée avant le mois de Ramadan prochain, a précisé M. Benaoudia.

La technique de construction des bateaux de pêche en fibre de verre a été acquise par SAKOMAS suite à la signature d'une convention entre cette société et la société sud-coréenne Hyundai, portant sur le transfert du savoir-faire et la formation.

Les premiers bateaux sortis du chantier naval d'Azeffoune, qui est entrée en production en 2015, sont des embarcations de pêche type "petits métiers" de 12 à 14 mètres de long. Au total, 10 bateaux de pêche de 12 à 19 mètres, ont été construits au niveau de ce même chantier naval au profit de clients des wilayas de Bejaia, Alger et l'Ouest du pays, entre 2015 et 2019, rappelle-t-on.

MASCARA

Décès du président de l'APC de Mohamadia

Le président de l'APC de Mohamadia (Mascara), Daho Chekroune, est décédé, vendredi matin, à l'âge de 66 ans, des suites d'une maladie qui l'a contraint à renoncer à son mandat électoral, il y a deux semaines.

Selon des membres de cette assemblée élue, le défunt souffrait depuis deux mois d'une maladie subite.

Il a rendu l'âme dans son domicile familial à Mohamadia, ce vendredi, aux premières heures de la matinée.

Il a été inhumé, après la prière du vendredi, au cimetière de la ville, en présence de responsables et d'élus locaux et d'une foule nombreuse de citoyens.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT Les contraintes du programme logement à l'examen

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présidé jeudi, un Conseil interministériel consacré à l'examen du dossier relatif au reste à réaliser du programme de logements et aux contraintes rencontrées pour sa concrétisation, indiquent les services du Premier ministre dans un communiqué.

En ouverture de cette réunion, le Premier ministre a rappelé l'importance accordée par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à ce dossier et ses directives données lors du Conseil des ministres du 18 janvier 2020 en vue de finaliser, dans les meilleurs délais, les programmes de logements en cours de réalisation, souligne le document.

A cet effet, l'exposé présenté par le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Kamel Nasri, a fait ressortir un portefeuille restant à réaliser, au 1er Janvier 2020, tous segments confondus, de 974.300 unités dont 648.643 en cours de réalisation et 325.657 non lancés, précise le document.

La réalisation de ce programme est confrontée à deux contraintes majeures à savoir, l'absence des financements pour l'achèvement des viabilisations des logements réalisés et en cours de réalisation, en vue de permettre leur livraison et attribution, d'une part, et la rareté du foncier pour l'implantation des programmes location-vente (AADL) et social non lancés au niveau de certaines wilayas, d'autre part, selon le communiqué.

Par ailleurs, d'autres contraintes ont été signalées concernant les programmes de logements aidés, le logement social et l'habitat rural, liées



principalement aux procédures de gestion imposées (déglobalisation par commune des aides, établissement des listes des bénéficiaires, choix des promoteurs, ... etc.). Ainsi, après avoir pris connaissance des problématiques soulevées, le Conseil a examiné "les voies et moyens à même de permettre de lever les contraintes rencontrées en tenant compte des insuffisances constatées en matière de financement et de disponibilité des terrains d'assiette dans les wilayas à forte demande de logements". Intervenant à l'issue des différentes contributions, le Premier ministre a arrêté plusieurs mesures et décisions, dont "la prise de toutes les dispositions nécessaires à l'effet d'accompagner la réalisation du programme en cours par les financements requis". Dans ce cadre, un planning prévisionnel pluriannuel de financement sur la période 2020-2024 devra être établi, en accordant la priorité, dans le cadre de la loi de finances complémentaire pour 2020, à la prise en charge des viabilisations des logements achevés et en voie d'achèvement, ainsi que leur rac-

cordement aux réseaux d'électricité et de gaz, en vue de leur attribution durant l'année en cours.

Il a également été décidé d'améliorer le management des projets de réalisation de logements à travers une coordination "plus efficace" du travail et le respect des délais de réalisation. Dans ce sens, un dispositif de coordination et de suivi "rigoureux" devra être mis en place au niveau des Wilais, à travers des réunions périodiques à tenir avec l'ensemble des parties prenantes au projet, en amont de son lancement et pendant toutes les phases de réalisation. A cet effet, des comptes rendus mensuels de l'état d'avancement des différents programmes restant à réaliser devront parvenir au Premier ministre.

M. Djerad a également ordonné de dégager les assiettes foncières déjà identifiées nécessaires à l'implantation de certains programmes non encore lancés dans un délai de quinze (15) jours et poursuivre l'opération de régularisation des terrains abritant les programmes de logements pour permettre la délivrance des

actes aux propriétaires. Il a été aussi décidé que les Wilais devront agir pour la concrétisation du programme de logements dont ils ont la responsabilité (logement social, logement public aidé, habitat rural, lotissements sociaux) à travers l'accélération des procédures de déglobalisation des aides par commune, d'établissement des listes des bénéficiaires et de choix des promoteurs.

A cet effet, un travail de numérisation des procédures doit être mené pour assurer plus de transparence dans la gestion du dossier du logement au niveau local, tout en maintenant une communication permanente avec la population. Enfin et dans le cadre de la conception des nouveaux programmes de logements à lancer, des orientations ont également été données à l'effet d'engager un travail "urgent" de cartographie des demandes de logements en vue de cerner le besoin réel par wilaya, de privilégier l'implantation de logements au niveau des pôles satellites autour des villes pour éviter les grandes concentrations de populations, ainsi que de prévoir toutes les commodités nécessaires pour offrir un logement décent aux citoyens (espaces verts, aires de jeux, espaces commerciaux, parkings en sous-sol et équipements publics d'accompagnement).

EDITORIAL DE LA REVUE EL DJEICH

«L'Algérie est entrée dans une "ère nouvelle" marquant la fin des "pratiques négatives" »

L'Algérie est entrée dans une ère nouvelle marquant la fin des pratiques négatives qui ont failli ébranler les fondements de l'Etat, souligne la revue El Djeich dans son numéro du mois de mars. "Avec l'avènement à la magistrature suprême du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'issue d'élections libres, intègres et transparentes, les contours de l'Algérie nouvelle commencent à poindre à l'horizon, ce qui conforte l'idée que notre pays est entré dans une ère nouvelle qui marque la fin de pratiques négatives qui ont failli ébranler les fondements de l'Etat", note l'éditorial d'El Djeich. "Une phase qui augure la conjonction des efforts des enfants de ce pays, mus par une profonde conviction en la capacité de la nation, institutions et peuple à surmonter les épreuves conjoncturelles actuelles en s'inspirant des constances nationales qui placent l'Algérie au-dessus de tout", ajoute la même source.

Pour El Djeich, "la meilleure preuve de cette nouvelle démarche est la totale cohésion entre les différentes institutions du pays", de même que "la cohésion entre le peuple et son armée qui a renforcé le sentiment patriotique de nombre

de catégories sociales ayant pris la mesure du rôle important de l'ANP dans la protection de la patrie et du peuple, de défense du territoire et des nobles missions accomplies par les éléments de nos forces armées au service de l'Algérie et de sa gloire".

L'édito affirme que "cette démarche d'édification d'une ère nouvelle (...) se reflète à travers la visite du Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, au siège du ministère de la Défense nationale" où il "a voulu exprimer sa reconnaissance à l'ANP pour son attachement à la légalité constitutionnelle ainsi que pour le plein accomplissement des missions qui lui sont assignées par la Constitution, comme il a salué l'ensemble des éléments de l'ANP pour les efforts et les sacrifices consentis".

"L'appui total de l'ANP au Président de la République dans son action en vue de concrétiser ces démarches, émane de sa profonde conviction qu'elles participent à l'édification d'une Algérie puissante et glorieuse", comme l'a souligné, à plusieurs occasions, le chef d'état-major de l'ANP par intérim, le gé-

néral-major Saïd Chanegriha. La revue fait observer que de "nombreux signes laissent penser que l'Algérie nouvelle sera progressivement une réalité palpable, ceci d'autant que ce qui caractérise ces débuts probants se reflète à travers les efforts de renforcement du front interne et l'enracinement de la cohésion dans les rangs du peuple, outre le lien puissant existant entre le peuple et son armée". "De par la nature républicaine de l'ANP, son assise populaire et sa portée nationale, il est naturel que le peuple se porte à ses côtés et apporte ainsi une cinglante réponse à tous ceux qui douteraient de ce lien puissant qui les unit", affirme El Djeich, pour qui "le lien armée-nation n'est pas une réalité récente ni un fait conjoncturel dicté par des événements exceptionnels et inattendus, mais l'expression d'une relation existentielle". El Djeich affirme, en outre, que cette relation "perdurera et s'enracinera davantage" après la consécration du 22 février "Journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée pour la démocratie", par le Président de la République, "en hommage à l'élan historique du peuple, il y a de cela une année".

JOURNÉE D'ÉTUDE DU CROISSANT ROUGE ALGÉRIEN Zeghmati : «l'Algérie accorde un intérêt particulier à l'action humanitaire et s'attèle à la promouvoir»

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati a affirmé jeudi à Alger que l'Etat algérien accordait un intérêt primordial à l'action humanitaire au sens large du terme et s'attèle toujours à la promouvoir.

Intervenant lors des travaux de la Journée d'étude sur "Les conséquences de la crise en Libye sur la situation humanitaire dans la région", M. Zeghmati a précisé que "la position de l'Algérie a été prônée et répétée à maintes reprises par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune".

Une position, a-t-il ajouté, qui "émane des acquis révolutionnaires de l'Algérie suite à sa longue résistance contre l'occupant, et découle de sa loyauté et de ses engagements internationaux".

"Ce rendez-vous est particulièrement important, car traitant un sujet fort sensible eu égard à la conjoncture par laquelle passe la région arabe", a assuré le ministre, expliquant que cette journée intervient "au moment où le monde connaît des perturbations politiques et socioéconomiques qui n'étaient pas sans incidence sur le déclenchement de plusieurs conflits armés, voire des troubles internes ici et là dans le monde notamment dans la région arabe".

Relevant que les principes de la loi internationale, des droits de l'Homme et du Droit international humanitaire (DIH) sont bafoués dans nombre de ces conflits, le Garde des sceaux a affirmé que l'Etat algérien œuvrait "devant la violation des dispositions du DIH en périodes de paix et de guerre, pour attirer l'attention sur l'impératif respect de la souveraineté des pays, de la non-ingérence dans leurs affaires internes, de la résolution des conflits armés par les voies pacifiques et du traitement d'égal à égal entre les pays, conformément aux dispositions de l'article 2 de la charte des Nations-Unies".

"L'appel de l'Etat algérien découle des principes mêmes du Droit international qui accorde aux pays le droit de défendre leur sécurité et leur intégrité territoriale, par souci de préserver les droits de leurs citoyens et rétablir leur sécurité, étant partie intégrante de la paix internationale stipulée dans chapitre sept de la charte des Nations Unies", a soutenu M. Zeghmati.

Et d'ajouter que "le non-respect des principes et règles fondamentales, consacrés en temps de guerre, est la raison principale de la prolifération des tensions et des situations d'insécurité, ayant mené aux tragédies auxquelles nous assistons aujourd'hui, telles le phénomène de migration, la prolifération des armes en tous types, la prolifération du phénomène de mercenariat, la traite humaine, le trafic de stupéfiants, la violence, le terrorisme et le crime transfrontalier".

S'adressant aux participants aux travaux de la Journée d'études, M. Zeghmati a appelé à l'intensification du nombre d'intervenants dans le domaine humanitaire, parmi les associations du Croissant-Rouge, de la Croix-Rouge et des Comités nationaux.

La crédibilité dont jouissent les travailleurs dans le domaine humanitaire les habilite à constituer une force de pression sur les parties au conflit pour les amener à assoir la paix, a-t-il souligné.

PARTIS POLITIQUES Abderrezak Mokri réitère le soutien du MSP aux réformes constitutionnelles et à la révision de la loi électorale

Le président du Mouvement de la société de la paix (MSP), Abderrezak Mokri, a réitéré, vendredi à Oran, le soutien de sa formation aux réformes constitutionnelles et à la révision de la loi électorale avant d'organiser un scrutin "honnête et transparent".

Intervenant à l'ouverture d'un séminaire régional des structures du parti de la région Ouest du pays, Mokri a rappelé les propositions du MSP avant le début du Hirak portant sur "des réformes constitutionnelles, une révision de la loi électorale puis l'organisation d'élections honnêtes et transparentes", précisant que "ces propositions sont conformes à celles de la Présidence de la République". Tout en estimant qu'"il ne peut y avoir d'élections sans une nouvelle constitution et de nouvelles lois", le président du MSP a souligné que "l'Algérie est entrée dans la phase de transition démocratique". Par ailleurs, Mokri a préconisé la nécessité de faire des partis politiques "des écoles pour former les dirigeants du pays et lui assurer des cadres patriotes et compétents aptes à assumer les responsabilités et à assurer le développement de la Nation". Enfin, le même responsable a précisé que ces rencontres régionales visent à renforcer les activités partisanes du mouvement et à contribuer à la stabilité politique du pays.

JUSTICE – LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

AFFAIRES DE MONTAGE AUTOMOBILE ET DE FINANCEMENT OCCULTE DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE :

20 ans de prison ferme requis contre Ouyahia et Sellal

Le président de la première chambre pénale près la Cour d'Alger a entendu, jeudi après midi, les plaidoiries du collectif de défense des accusés impliqués dans les deux affaires relatives au montage automobile et au financement occulte de la campagne électorale pour la présidentielle d'avril 2019, et ce après avoir entendu les réquisitoires du ministère public.

Plaidoiries du collectif de défense

Les avocats de l'ancien ministre, Abdelghani Zaalane ont rejeté tous les chefs d'inculpation assignés à son mandat, appelant à confirmer le jugement prononcé par le Tribunal de Sidi M'hamed portant son acquittement.

Deson côté, la défense de l'ancienne ministre et wali Nouria Yamina Zerhouni a revendiqué l'acquiescement de sa mandante.

D'autres avocats de plusieurs accusés ont également demandé, dans leurs plaidoiries, de confirmer le jugement d'acquiescement prononcé par le Tribunal de première instance.

Il s'agit des deux anciens cadres du ministère de l'Industrie et des Mines, Mokraoui Hassiba et Boudjmiaa Karim, et les hommes d'affaires, Nemrod Abdelkader et les frères Semmai, en sus d'une demande d'acquittement et d'annulation de l'ancien jugement rendu à l'encontre de Chaid Hamoud, trésorier de la campagne électorale de l'ancien Président Bouteflika, et Hadj Malek Said, chauffeur de l'homme d'affaire, Ali Haddad.

Le Procureur général près la première chambre pénale à la Cour d'Alger a requis, jeudi matin, des peines de 20 ans de prison ferme à l'encontre des deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal. Il a également requis des peines de 15 ans de prison ferme à l'encontre des deux anciens ministres, Youcef Yousfi et Mahdjoub Bedda, et 10 ans à l'encontre des deux anciens ministres, Abdelghani Zaalane et Nouria Amina Zerhouni, et des hommes d'affaires Mohamed Bairi, Ahmed Mazouz, Ali Haddad et Hadj Malik Said. Une peine de huit (8) ans de prison ferme a été également requise à l'encontre de l'ancien directeur général de la Banque nationale d'Algérie (BNA), Aboud Achour, des deux hommes d'affaires Hassane Larbaoui et Farès Sellal, et des anciens cadres au ministère de l'Industrie, Hassiba Mokraoui et Tira Amine.

Le Procureur général a requis cinq (5) ans de prison à l'encontre de Chaid Hamoud, et trois (3) ans pour les frères Semmai.

Pour rappel, ce procès intervient suite à l'appel interjeté par le Parquet et le collectif de défense contre le verdict prononcé, le 10 décembre 2019, par le Tribunal de Sidi M'hamed, condamnant, notamment, les anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia à une peine de 15 ans de prison ferme assortie d'une amende de deux (2) millions de DA, avec confiscation de tous ses biens, et Abdelmalek Sellal, à une peine de 12 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million DA.

Dans la même affaire, les anciens ministres de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb a été écoupé par contumace d'une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende avec émission d'un mandat d'arrêt international à son encontre, Youcef Yousfi d'une peine de 10 ans de prison ferme, et Mahdjoub Bedda d'une peine de 10 ans de prison ferme.

Ont été condamnés également l'ancienne ministre et wali Nouria Yamina Zerhouni à une peine de 5 ans de prison ferme, les hommes d'affaires Ahmed Mazouz à une peine de 7 ans de prison ferme avec confiscation des fonds saisis, Hassan Larbaoui à une peine de 6 ans de prison ferme avec confiscation des fonds saisis, et Mohamed Bairi à une peine de 3 ans de prison ferme. Le fils de l'ancien Premier ministre, Fares Sellal a été condamné, quant à lui, à une peine de 3 ans de prison ferme.

Ouyahia et Sellal chargés par le procureur

Le Procureur général près la Cour d'Alger a requis jeudi, dans le cadre des affaires de montage automobile et financement occulte de la campagne électorale de l'ancien président, Abdelaziz Bouteflika, des peines de 20 ans de prison ferme à l'encontre des deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, et de 3 à 15 ans de prison ferme à l'encontre des autres accusés avec confiscation de tous les biens saisis.

Au terme de son réquisitoire, jeudi matin au cinquième jour du procès, le Procureur général a requis des peines de 20 ans de prison ferme assorties d'une amende d'un (1) million



de dinars à l'encontre des deux anciens Premiers ministres, poursuivis pour plusieurs chefs d'accusation dont "la dilapidation des deniers publics, l'abus de fonction et l'octroi d'indus avantages". Lors de son réquisitoire, le Procureur général a affirmé que l'accusé Ahmed Ouyahia avait "monopolisé" dans l'exercice de ses fonctions, les prérogatives du Conseil national de l'investissement (CNI).

Il a souligné que les enfants de Ouyahia ont "exercé une activité commerciale sans que l'accusé n'en informe ses responsables hiérarchiques", tel que stipulé par la loi.

Soulignant que l'accusé avait omis de "déclarer un compte bancaire ouvert auprès de l'agence BDL de Staouali, avec un solde de près de 30 milliards de centimes versés de manière douteuse", le Procureur général a assuré que le "préjudice matériel" causé par ces pratiques s'élève, selon l'expertise judiciaire, à "plus de 77 milliards de DA".

Concernant l'accusé Abdelmalek Sellal, le Procureur général a indiqué dans son réquisitoire que l'ancien Premier ministre avait recouru à "un cahier des charges sans fondement légal" concernant l'activité de montage automobile, "causant un préjudice de 24 milliards de dinars au Trésor".

Il a ajouté que l'accusé Abdelmalek Sellal avait abusé de ses fonctions en associant son fils, Farès, dans les activités d'importation de voitures de marque "Mazda", puis dans le montage automobile.

Il a également violé la loi régissant le déroulement de la campagne électorale en "ouvrant deux comptes bancaires" au profit de la campagne de l'ancien président, et procédé à des "dépôts en violation de la loi".

Avant de requérir une peine de 15 ans de prison ferme à l'encontre des deux ministres de l'Industrie, Youcef Yousfi et Mahdjoub Bedda, le Procureur général a fait savoir que "les indus avantages accordés par Bedda à certains hommes d'affaires en fonction d'un cahier de charges sans fondement légal" ont entraîné des dégâts matériels dépassant les 8 millions de dinars. Concernant la même affaire, le Procureur général a requis une peine de 10 ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien ministre, Abdelghani Zaalane pour des charges retenues contre lui au moment où il occupait le poste de Directeur de la campagne électorale de l'ancien président et à l'encontre de Nouria Amina Zerhouni en sa qualité d'ancien wali de Boumerdes. La même peine a été requise à l'encontre des hommes d'affaires Mohamed Bairi, Ahmed Maazouz, Ali Haddad et Hadj Malik Said. Une peine de huit (8) ans de prison ferme a été également requise à l'encontre des hommes d'affaires Aboud Achour, Hassane Larbaoui et Farès Sellal, fils de l'ancien Premier ministre, et d'anciens cadres au ministère de l'Industrie, Hassiba Mokraoui et Tira Amine.

Le Procureur général a requis cinq (5) ans de prison à l'encontre du trésorier de la campagne électorale de l'ancien Président Bouteflika, et trois (3) ans pour les frères Semmai.

Il s'agit également d'amendes allant de 1 à 3 millions de dinars avec privation des fonctionnaires de leurs droits civils et politiques pour une durée de 5 ans. Le Procureur général a

déploré le fait que cette affaire "ait révélé la manière dont les fils de responsables bénéficiaient d'avantages de manières illégales", au moment où "des dizaines de jeunes migrants clandestins risquaient leur vie". Pour rappel, le procès se poursuit par les plaidoiries de la défense dans cette affaire.

Léevée de l'audience, reprise dimanche

Le président de la première chambre pénale près la Cour d'Alger a levé, jeudi après midi, l'audience au cinquième jour du procès en appel des accusés impliqués dans les deux affaires relatives au montage automobile et au financement occulte de la campagne électorale pour la Présidentielle d'avril 2019, annonçant sa reprise dimanche prochain. Le président de la première chambre pénale près la Cour d'Alger a poursuivi jeudi l'audition des plaidoiries du collectif de défense des accusés.

Les avocats de l'ancien ministre, Abdelghani Zaalane ont rejeté tous les chefs d'inculpation assignés à son mandat, appelant à confirmer le jugement prononcé par le Tribunal de Sidi M'hamed portant son acquittement.

De son côté, la défense de l'ancienne ministre et wali Nouria Yamina Zerhouni a réclamé l'acquiescement de sa mandante, qualifiant la peine requise par le Procureur général de "déméurée".

D'autres avocats de plusieurs accusés ont également demandé, dans leurs plaidoiries, de confirmer le jugement d'acquiescement prononcé par le Tribunal de première instance.

Il s'agit des deux anciens cadres du ministère de l'Industrie et des Mines, Mokraoui Hassiba et Boudjmiaa Karim, et les hommes d'affaires, Nemrod Abdelkader et les frères Semmai, en sus d'une demande d'acquiescement et d'annulation de l'ancien jugement rendu à l'encontre de Chaid Hamoud, trésorier de la campagne électorale de l'ancien Président Bouteflika, Hadj Malek Said, chauffeur de l'homme d'affaire, Ali Haddad et l'ancien président de la commission d'évaluation technique au ministère de l'Industrie, Mohammed Alouane.

Le Procureur général près la première chambre pénale à la Cour d'Alger a requis, jeudi matin, des peines de 20 ans de prison ferme à l'encontre des deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal. Il a également requis des peines de 15 ans de prison ferme à l'encontre des deux anciens ministres, Youcef Yousfi et Mahdjoub Bedda, et 10 ans à l'encontre des deux anciens ministres, Abdelghani Zaalane et Nouria Yamina Zerhouni, et des hommes d'affaires Mohamed Bairi, Ahmed Mazouz, Ali Haddad et Hadj Malik Said.

Une peine de huit (8) ans de prison ferme a été également requise à l'encontre de l'ancien directeur général de la Banque nationale d'Algérie (BNA), Aboud Achour, des deux hommes d'affaires Hassane Larbaoui et Farès Sellal, et des anciens cadres au ministère de l'Industrie, Hassiba Mokraoui et Tira Amine.

Le Procureur général a requis cinq (5) ans de prison à l'encontre de Chaid Hamoud, et trois (3) ans pour les frères Semmai.

Le représentant du Parquet général a requis des amendes de 1 à 3 millions de dinars à l'en-

contre des accusés avec confiscation de tous les biens saisis. Dans le même cadre, le Procureur général a requis des amendes dépassant de cinq fois celles prévues à l'encontre des personnes morales. Pour rappel, ce procès intervient suite à l'appel interjeté par le Parquet et le collectif de défense contre le verdict prononcé, le 10 décembre 2019, par le Tribunal de Sidi M'hamed, condamnant, notamment, les anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia à une peine de 15 ans de prison ferme assortie d'une amende de deux (2) millions de DA, avec confiscation de tous ses biens, et Abdelmalek Sellal, à une peine de 12 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million DA.

Dans la même affaire, les anciens ministres de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb a été écoupé par contumace d'une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende avec émission d'un mandat d'arrêt international à son encontre, Youcef Yousfi d'une peine de 10 ans de prison ferme, et Mahdjoub Bedda d'une peine de 10 ans de prison ferme.

Ont été condamnés également l'ancienne ministre et wali Nouria Yamina Zerhouni à une peine de 5 ans de prison ferme, les hommes d'affaires Ahmed Mazouz à une peine de 7 ans de prison ferme avec confiscation des fonds saisis, Hassan Larbaoui à une peine de 6 ans de prison ferme avec confiscation des fonds saisis, et Mohamed Bairi à une peine de 3 ans de prison ferme. Le fils de l'ancien Premier ministre, Fares Sellal a été condamné, quant à lui, à une peine de 3 ans de prison ferme.

Des hommes d'affaires se constituent partie civile contre le ministère de l'Industrie

Le président de la première chambre pénale près la Cour d'Alger a auditionné, mercredi au quatrième jour du procès en appel des accusés impliqués dans les deux affaires relatives au montage automobile et au financement occulte de la campagne électorale pour la Présidentielle d'avril 2019, des hommes d'affaires, constitués partie civile contre le ministère de l'Industrie.

Parmi ces hommes d'affaires figure le vice-président du groupe Cévital, Rebrab Omar qui a affirmé que son groupe s'était constitué partie civile "contre l'Etat, représenté par le ministère de l'Industrie", estimant que son groupe était "victime de marginalisation par ce ministère à l'époque de l'ancien ministre, Abdesslem Bouchouareb". Le ministère, a-t-il expliqué, avait refusé "la réception du dossier du groupe Cévital qui représentait la société Hyundai Algérie, pour investir dans le montage automobile".

Il a précisé, dans ce cadre, que le Groupe "était indésirable et sa marginalisation l'avait contraint à licencier 400 travailleurs", ajoutant que "le Groupe est interdit de gérer près de 3 milliards DA gelés", expliquant que "l'objectif de se constituer partie civile est de permettre au groupe de reprendre ses activités".

Dans le même contexte, d'autres hommes d'affaires, constitués partie civile, dont les frères Achaïbou, ont déploré "les obstacles rencontrés par leurs entreprises de la part du ministère de l'Industrie à l'époque du ministre Bouchouareb ainsi que les attermolements dans l'octroi d'agréments pour leurs projets".

Ont été également auditionnés, mardi, des témoins, des accusés, d'anciens cadres du ministère de l'Industrie, des hommes d'affaires et des membres de la campagne électorale de l'ancien Président, Abdelaziz Bouteflika.

Ce procès intervient suite à l'appel interjeté par le Parquet et le collectif de défense contre le verdict prononcé, le 10 décembre 2019, par le Tribunal de Sidi M'hamed, condamnant, notamment, l'ancien ministre de l'Industrie, Abdesslem Bouchouareb, par contumace, à 20 ans de prison ferme, avec émission d'un mandat d'arrêt international à son encontre, les anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia à une peine de 15 ans de prison ferme avec confiscation de tous ses biens, et Abdelmalek Sellal, à une peine de 12 ans de prison ferme, des anciens ministres Youcef Yousfi et Mahdjoub Bedda à une peine de 10 ans de prison ferme pour chacun d'eux.

ORAN: 553 anciennes bâtisses objet d'expertise en prévision du relogement de leurs résidents

Pas moins de 553 anciens bâtisses dans commune d'Oran font actuellement objet d'expertise par l'instance du Contrôle technique du construction (CTC) en prévision du relogement de leurs habitants, a-t-on appris jeudi du wali d'Oran, Abdelkader Djelaoui.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection de plusieurs projets liés au secteur d'assainissement dans la commune d'Es-Sénia, Abdelkader Djelaoui a indiqué que 553 anciennes constructions classées en cases rouge et orange, réparties à travers 12 secteurs urbains de la commune d'Oran font objet d'expertise par le CTC pour établir la priorité de relogement de leurs occupants.

Le responsable du CTC a fait savoir que cette instance a examiné, jusqu'à présent, 147 sur les 553 bâtisses, soulignant que l'opération se poursuit et que 1 200 logements sociaux seront réservés à divers programmes de relogement dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire et indécant. Un nombre qui reste insuffisant, a-t-il estimé.

Le wali a souligné qu'une



fois l'opération d'expertise achevée, le dossier sera soumis au Gouvernement en regard à son importance, signalant une demande d'un autre programme d'habitat. Au passage, il a rappelé

le relogement dans les dernières années de 18.333 familles qui résidaient dans 752 anciennes bâtisses réparties à travers le territoire de la commune d'Oran.

D'autre, Abdelkader Dje-

laoui a déploré le fait que des vieux bâtis évacués n'aient pas été directement démolis ou fermés après relogement de leurs occupants, ce qui a conduit au squatt de 116 vieux bâtis.

TIARET :

Prise en charge des préoccupations des citoyens portant sur l'eau potable et les routes

Le wali de Tiaret Mohamed Amine Dramchi a rassuré les citoyens quant à la prise en charge de leurs préoccupations inhérentes notamment à l'alimentation en eau potable, l'entretien et la réalisation des routes, lors d'une visite d'inspection jeudi dans les dairas de la wilaya.

M. ramchi a souligné, lors de sa visite d'inspection dans les communes de la daïra de Mechraa Sfa, que la décision de prise en charge immédiate de plusieurs préoccupations liées à l'eau potable et l'ouverture des chemins a pour objectifs de désenclaver des zones éloignées.

Ainsi, un budget est réservé pour la réhabilitation des chemins de wilayas (CW 2 et 11) dans leurs tronçons rele-

vants de la daïra de Mechraa Sfa et l'ouverture de pistes à travers les communes de Mechraa Sfa, Rahouia et Meghila.

Le même responsable a donné des instructions aux chefs de dairas et présidents d'APC pour un recensement précis des besoins de la wilaya en habitat rural qui est l'une des préoccupations éloignées liées à la vocation agro-pastorale de la wilaya de Tiaret, en collaboration avec le ministère de l'Habitat.

Il a fait savoir qu'il a instruit le directeur de la santé et de la population de faire un inventaire précis des salles de soins et des établissements de santé dans les zones reculées nécessitant réfection et réhabilitation. Il a égale-

ment chargé l'Inspection générale d'élaborer un rapport détaillé sur les écoles qui n'offrent pas de repas chauds. Lors de cette visite, un exposé d'alimentation de 280 logements des cités Bouzid Soudani et Abdelkader Ferroukh en électricité a été présenté.

Le projet se trouve en cours de procédures, de même que l'alimentation de l'école primaire "Frères Kadari" de la commune de Mechraa sfa en énergie solaire.

La visite a été également marquée par la pose de la première pierre de la réalisation d'un lycée de 1.000 places, la réouverture d'un bureau de poste à Kharouba, qui a fait l'objet de réfection et le recensement des préoccupations des citoyens des zones isolées.

NAAMA :

Ouverture prochaine d'une antenne de l'Office algérien interprofessionnel des céréales

Une antenne locale de l'Office algérien interprofessionnel des céréales s'ouvrira bientôt au niveau de la wilaya de Naama, a annoncé, jeudi, le wali Meddebbed Idir. Lors d'une visite d'inspection pour s'enquérir de la réalité de développement dans les villages relevant de la commune de Kasdir (180 km au nord-ouest de la wilaya), le même responsable a souligné que cette antenne sera ouverte au niveau de Naama et sera soutenue par deux autres antennes aux dairas de Mécheria et d'Ain Sefra pour fournir de l'aliment au bétail et faciliter la vente de l'orge subventionné, en plus des semences et engrais et as-

surer le stockage des céréales. Idir Meddebbed a ajouté que les services centraux du ministère de l'Agriculture et de Développement rural ont accepté de doubler le quota de la wilaya en fourrage subventionné, surtout en période de sécheresse et de la baisse des surfaces de pâturages, afin de répondre aux préoccupations soulevées par les éleveurs de bétail des villages de Sidi Belkacem, de Bennedja Nouar, de Achouri Tayeb, de Kamel Mohamed et de Abdelmoula et autres.

Les éleveurs du bétail ont soulevé des préoccupations dans le domaine de leur activité dont la cherté des prix du fourrage et des

difficultés rencontrées en matière d'approvisionnement en orge. Les populations des agglomérations steppiques et pastorales de la commune de Kasdir ont fait part de leur souffrance pour obtenir de l'eau pour l'abreuvement de leur cheptel. A ce propos, le wali a ordonné de mettre en exploitation un puits réalisé dernièrement dans la région surtout après son équipement avec un transformateur électrique.

Pour éviter des coûts exorbitants pour l'extension du réseau d'électrification rurale, il est prévu aux programmes prochains l'équipement des puits en matériels d'énergie solaire,

dans le but d'améliorer les conditions de vie des citoyens qui excellent dans l'activité de pacage dans ces régions comme source de subsistance, a déclaré le wali.

Il est prévu pour les zones éloignées le lancement d'opérations au titre de la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales dont celles de réalisation d'un poste avancé de la protection civile, d'aménagement urbain, de réfection des salles de cours et de cantines, de rénovation des réseaux d'assainissement, de revêtement des chaussées et d'équipement de salles de soins, selon le président d'APC de Kasdir, Hadeff Boucetta.

CONTREBANDE À EL TARF : Saisie de 1.500 boîtes de tabac à narguilé et 150 boîtes de cigarettes

Pas moins de 1.500 boîtes de tabac à narguilé (mâassel), 150 boîtes de cigarettes et 70 sachets contenant chacun un kilogramme de mâassel destinées à la contrebande ont été saisies à bord d'un bus de transport de voyageurs au niveau de la daïra d'El Tarf, a-t-on appris jeudi du chargé de la communication à la sûreté de wilaya le commissaire principal, Mohamed-Karim Labidi.

Agissant sur information faisant état d'une tentative d'introduction de cette "importante" quantité de tabac de marque étrangère par deux contrebandiers, les services de la sécurité publique, en coordination avec la brigade économique et financière relevant de la sûreté de wilaya d'El Tarf, ont dressé un barrage routier qui a permis de mettre la main sur ces produits transportés à bord dudit bus, a ajouté le commissaire principal Mohamed-Karim Labidi.

Deux individus, impliqués dans cette tentative de contrebande, ont été appréhendés sur place alors que deux de leurs complices l'ont été ultérieurement au terme d'une enquête diligentée par les services de sécurité, a-t-on également noté.

Les mis en cause, poursuivis pour "tentative de vente illicite d'un produit d'origine inconnue", ont été destinataires d'une convocation de comparution devant le tribunal correctionnel d'El Tarf.

TISSEMSILT : projets de réalisation de nouvelles infrastructures scolaires

Le secteur de l'éducation de la wilaya de Tissemsilt a bénéficié, dernièrement, de projets de réalisation de nouvelles infrastructures scolaires, a-t-on appris mercredi de la Cellule de communication de la Direction de l'éducation de Tissemsilt.

S'inscrivant dans le cadre du programme sectoriel pour l'année 2020, ces projets portent sur la réalisation de deux lycées pour remplacer deux anciens réalisés en préfabriqué à savoir le lycée "Ahmed Ben Yahia El Wancharissi" de la ville de Tissemsilt et le lycée "Sardo Abdelkader" de Bordj Bounaama.

A rappeler que ces deux lycées ont été fermés à l'entame de l'année scolaire 2018-2019, en raison de leur état de "détérioration", selon la même source. Le secteur a également bénéficié du projet de réalisation d'un lycée d'une capacité d'accueil de 1.000 places pédagogiques dans la commune de Lazharria, qui contribuera à réduire la tension enregistrée sur l'ancien lycée dans la même collectivité locale.

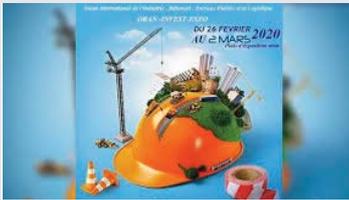
En outre, l'ancien CEM "Ahmed Rezzoug" de Théniet El Had, fermé depuis dix ans en raison de son état délabré, fait l'objet d'une opération de réfection et de réhabilitation.

Par ailleurs, le secteur de l'éducation dans la wilaya sera doté, avant le début de la prochaine rentrée scolaire de sept (7) groupes scolaires à Tissemsilt, Sidi Slimane, Bordj Emir Abdelkader, Khemisti, de quatre (4) CEM au chef-lieu de wilaya, à Théniet El Had, à Tamlaht et Sidi Boutouchent et de deux (2) lycées dans les communes de Sidi Slimane et Boukaïd.

Plus de 120 opérations sont concrétisées dans le secteur de l'éducation, dont notamment celles relatives à la réalisation, l'aménagement, la réhabilitation et à l'extension de plusieurs infrastructures scolaires.

Le taux d'avancement des travaux de ces opérations varie entre 20 et 60 pour cent, selon la Direction des équipements publics.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE L'investissement et le climat d'affaires au centre des débats à Oran



Les participants à une conférence-débat sur "La transition énergétique et défis à relever", tenue jeudi après-midi à l'École supérieure d'économie d'Oran, ont insisté sur la coopération internationale ainsi que l'amélioration du climat d'affaires pour attirer les investissements directs étrangers et privés locaux dans les énergies renouvelables (EnR).

"La maîtrise des techniques de haut niveau n'est pas une exigence pour assurer une expansion", a souligné l'enseignante Samia Dali-Youcef dans sa communication intitulée "Lecture des stratégies d'adoption des technologies énergétiques solaires dans le monde", lors de cette rencontre coïncidant avec le 49e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures. Elle a estimé que la coopération internationale "est la solution", compte tenu du potentiel naturel dont dispose l'Algérie, et que l'amélioration du climat des affaires est cruciale à travers la mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire stable et une politique incitative à l'adresse des investisseurs pour développer des capacités techniques au niveau local, tout en respectant le cahier des charges encadrant les modèles de transfert du savoir-faire.

Pour sa part, le Directeur général du groupe algérien de transport maritime (GATMA), Smain Larbi Ghomri a, dans sa communication abordant le programme national de développement des énergies renouvelables en Algérie, mis l'accent sur la nécessité de "corriger" ce programme allant de la période 2015-2020 pour assurer un mix énergétique afin de sortir l'Algérie de la dépendance des énergies fossiles.

"Il est impératif de faire un audit sur ce programme national pour savoir pourquoi les objectifs escomptés n'ont pas été atteints et le revoir avec des perspectives qui s'appuient sur des éléments tangibles sur la situation actuelle", a-t-il expliqué, estimant que l'Algérie doit renforcer certains segments de sa stratégie en développant les secteurs prioritaires des énergies renouvelables sur un futur énergétique. Hamza Fekir, enseignant universitaire et également directeur adjoint des systèmes d'information et de communication, statistiques et relations extérieures de l'École supérieure d'économie d'Oran, qui a traité de "la dépendance aux hydrocarbures et difficulté de financement de l'économie algérienne", s'est interrogé sur les techniques et stratégies énergétiques à adopter et les recommandations et solutions envisagées.

Auparavant, Benabbou Senouci, ex directeur de l'École supérieure d'économie d'Oran a fait une synthèse des flux énergétiques en Algérie à travers la consommation du pétrole et du gaz, compte tenu du tarissement de l'offre en énergie fossile qui a atteint un seuil critique, pour voir comment cette énergie est utilisée par les ménages, tout en ciblant le comportement des agents économiques à travers des leviers comme solutions à la sobriété énergétique pour les conduire à consommer moins à travers les énergies renouvelables et à éviter le gaspillage. Il a estimé, s'appuyant sur des données chiffrées, que le secteur des transports, au même titre que les ménages, a connu une forte accélération de la demande interne des produits pétroliers et dérivés passant de 2000 à 2014 de 13 à 16,3 millions de tonnes. Les débats ont porté sur le programme national de maîtrise de l'énergie, le cadre institutionnel et réglementaire, les capacités techniques de l'Algérie et les investissements directs étrangers dans les énergies renouvelables.

INDUSTRIE

"Appel à la généralisation des cellules de veille au sein des Entreprises"

Le ministre de l'Industrie et des mines, Ferhat Aït Ali Braham, a souligné jeudi à Alger l'impératif de généraliser les cellules de veilles stratégiques au sein des groupes industriels et des entreprises afin de les aider à "la prise des bonnes décisions au bon moment".

S'exprimant à l'occasion de la clôture d'une session de formation sur la veille stratégique et l'intelligence économique qui a profité aux cadres de groupes industriels et d'organismes sous tutelle de son département, M. Aït Ali a affirmé que l'installation des cellules de veilles passe d'abord par la formation des cadres d'entreprises dans ce domaine qui seront chargés à leur tour d'installer les cellules de veille au niveau des entreprises et des institutions.

Quant au rôle de ces cellules de veille, il consiste à aider les managers à anticiper l'évolution de l'environnement de leur entreprise, les mutations qui pourraient se produire dans le moyen et le long terme, prévoir les solutions et prendre les bonnes décisions au bon moment, a-t-il expliqué.

Outre les perspectives sur l'environnement de l'entreprise, "les cellules de veille anticipent également sur les catastrophes naturelles et les crises économiques probables qui pourraient l'impacter afin de trouver les solutions appropriées pour y faire face", a-t-il noté.

M. Aït Ali a fait constater que les entreprises nationales du secteur public tout comme celles du secteur privé fonctionnent "au jour le jour", sans veille stratégique qui leur permettent d'entreprendre des solutions et des stratégies basées sur des informations fiables.

"Tout le système économique algérien fonctionne au jour le jour et l'utilité de telle formation justement c'est d'avoir des cadres qui soient capables de nous éclairer sur l'avenir proche et lointain de nos entreprises", a-t-il



insisté, en attribuant la conjoncture peu reluisante des entreprises nationales à l'absence de veille stratégique, qui est "une nécessité incontournable dans un monde économique concurrentiel".

Abondant dans le même sens, le directeur général de la veille stratégique, des études et des systèmes d'information au ministère, Youcef Bouaraba, considère que "toute entreprise qui ne dispose pas de données et de connaissances sur son environnement socio-économique et qui ne dispose pas d'outils pour anticiper sur les situations auxquelles sera confrontée dans l'immédiat ou dans un futur proche, est une entreprise vouée à l'échec". A cet égard, ce responsable a affirmé que l'intelligence économique et la veille stratégique sont le nerf de la

guerre pour toute entreprise qui aspire à la compétitivité dans un monde très concurrentiel.

Par ailleurs, il a tenu à préciser que l'intelligence économique, qui est une discipline existante au niveau international depuis les années 90, n'a fait son introduction effective en Algérie qu'en 2018 où le ministère a lancé un programme de formation d'une année au profit de 190 cadres de groupes industriels, des cadres du ministère de l'Industrie et des mines et des organismes sous tutelle.

Le deuxième programme de formation pour 2020 a été lancé le premier de ce mois à l'intention de 134 cadres.

Les prochaines formations seront élargies aux directions de l'industrie et des mines de wilaya et au secteur privé, selon le même responsable.

UNIVERSITÉ - ENTREPRISES

"Un besoin de plus de 60.000 startups pour la relance de l'économie Nationale"

Le vice-directeur de la Maison de l'entrepreneuriat et des carrières à l'université Saïd Dahleb de Blida, Saoudi Elias, a révélé, mercredi à Blida, que le marché algérien nécessite plus de 60.000 startups pour contribuer à la relance de l'économie nationale.

"La plate forme entrepreneuriale en Algérie est encore vierge et fertile", a déclaré M.

Saoudi à l'APS, en marge de la 2ème édition du Concours des meilleurs porteurs de projets innovants "Ibtikar UP 2020".

Il a recommandé aux étudiants et aux diplômés universitaires d'"exploiter cette opportunité pour la création de startups", ceci d'autant plus, a-t-il assuré, que "le marché algérien a besoin de plus de 60.000 startups pour relancer l'économie nationale".

Il a appelé les jeunes à "exploiter les multiples facilitations et autres accompagnements multiformes (formation, financement) assurés à leur profit, en vue du montage de micro entreprises et de contribuer à la création de la richesse".

Soulignant, en outre, les



"efforts colossaux consentis par l'Etat pour le soutien des jeunes en la matière, notamment par la création d'incubateurs, laboratoires scientifiques et autres dispositifs d'aide à l'emploi, dans l'objectif", a-t-il dit, est d'encourager les jeunes, dont particulièrement les universitaires, à "monter leurs propres entreprises et ne pas compter sur la fonction publique qui ne peut couvrir des dizaines de milliers de diplômés universitaires/an", a-t-il observé.

La 2ème édition du concours a englobé 24 projets innovants d'étudiants de différentes universités nationales, qui ont été soumis à un jury spécialisé, dont l'encadrement est assuré par l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique.

Parmi les projets en lice, une application pour le paiement par internet, une chaîne de refroidissement dans le secteur de la santé, et un programme intelligent pour l'accompagnement des non-voies.

Selon le professeur Saoudi, ces projets ont été sélectionnés sur une centaine de projets innovants proposés par des étudiants, sur la base d'un nombre de critères fondés notamment

sur le degré d'innovation de l'idée proposée, son réalisme, et son aptitude à être concrétisée en Algérie, outre sa rentabilité financière pour être éligible au financement, a-t-il expliqué. La 2ème et dernière journée de ce concours (demain jeudi) sera consacrée à la désignation des cinq meilleurs projets, qui seront pris en charge au niveau de l'incubateur régional de l'université de Blida, créé dernièrement pour ce faire. Tandis que les trois premiers lauréats de ce concours pourront participer au concours ID Tour 2020 National, dédié aux thématiques de Smart University.

Pour rappel, la 1ère édition de ce concours, organisé il y a quelque mois a donné lieu à la sélection de trois projets innovants, dont l'un d'eux dédié au séchage des fruits.

Le porteur de ce projet, qui est toujours étudiant à l'université de Blida, est aujourd'hui à la tête de sa propre entreprise, grâce à un soutien de l'université et un financement assuré par un opérateur économique.

APS

RÉUNION DE L'OPEP À VIENNE

Proposition d'une réduction "supplémentaire" de 1,5 millions b/j de fin mars à juin 2020

Les ministres des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), réunis jeudi à Vienne ont proposé "une réduction supplémentaire" de la production de pétrole de l'ordre de 1,5 millions baril par jour, a-t-on appris des sources proches de l'Opep.

Les participants à la 178^{ème} conférence ministérielle de l'Opep, tenue jeudi à Vienne et présidée par le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, ont proposé "une nouvelle réduction de la production de l'ordre de 1,5 millions baril/jour, pour une période allant de fin mars jusqu'au mois de juin prochain", a précisé la même source.

Les ministres de l'Opep ont également recommandé de prolonger jusqu'à la fin 2020, l'accord actuel de réduction de la production (1,7 million de barils par jour), sachant que cet accord prendra fin le 31 mars en cours. Ces propositions seront soumises aux participants à la huitième (8^e) réunion ministérielle des pays membres de l'Opep et Non-Opep (Opep+), dont la Russie, prévue vendredi à Vienne. Pour rappel, le Comité technique conjoint (JTC) de l'Opep+, qui avait tenu une réunion ex traordinaire, début février à Vienne a recommandé de prolonger jusqu'à la fin 2020, l'accord actuel de réduction de la production (1,7 million de barils par jour) et de procéder à une réduction supplémentaire de production jusqu'à la fin de 2^{ème} trimestre de 2020.

Les propositions des pays membres de l'Opep interviennent dans un contexte mondial marqué par une chute importante des prix de l'or



noir depuis le début de l'année en cours, provoquée par l'inquiétude des investisseurs de possibles conséquences de la propagation de l'épidémie de pneumonie virale (Covid-19) apparue en décembre dernier en Chine.

L'Algérie qui préside la conférence de l'Opep, a appelé à la veille des réunions de l'Organisation à une action consensuelle et rapide pour faire face à la détérioration "inquiétante" des marchés pétroliers en raison de la propagation du coronavirus.

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, qui coprésidera la

8^{ème} réunion de l'Opep+ vendredi a souligné dans un entretien à l'APS que les ministres de l'Organisation ont apporté leur soutien à la recommandation du JTC selon laquelle il est nécessaire de procéder à une nouvelle baisse "substantielle" de la production.

Les discussions autour d'une nouvelle réduction "substantielle" de la production interviennent après deux mois de l'entrée en vigueur de l'accord d'accroissement des baisses de production du pétrole d'au moins de 500.000 barils par jour (b/j), soit un total des baisses de 1,7 millions b/j par l'Opep et ses alliés.

MARCHÉS - CHANGES

L'euro au plus haut depuis juillet face à un dollar affaibli

L'euro est grimpé vendredi à un sommet plus vu depuis début juillet face à un dollar affaibli par les perspectives de nouvelles baisses des taux d'intérêt aux Etats-Unis. Vers 09H45 GMT, l'euro prenait 0,47% face au billet vert, à 1,1290 dollar, un niveau plus vu depuis l'été dernier. "Guère étonnant", a réagi Ulrich Leuchtman, analyste pour Commerzbank, en expliquant que "le président de la Fed de Dallas, Robert Kaplan, a déjà donné de lourds indices en faveur d'une prochaine baisse des taux". "Compte tenu de la rapidité avec laquelle (le virus) se répand (...) (il est nécessaire de) prendre des décisions plus audacieuses, et de le faire tôt plutôt que trop tard", a en effet déclaré jeudi M. Kaplan, qui dirige l'une des 12 banques régionales qui composent la Banque centrale américaine.

Face à l'épidémie, la Fed a abaissé mardi ses taux d'un demi-point de pourcentage, n'attendant pas sa prochaine réunion monétaire, une première depuis la crise financière de 2008. Une baisse des taux de la Fed permet de soutenir l'économie par la croissance mais rend le dollar moins rémunérateur et donc moins attractif pour les cambistes. "Valeur refuge face au coronavirus (au début de l'épidémie), le billet vert est devenu du jour au lendemain la devise à ne plus avoir en portefeuille après les premiers cas déclarés aux Etats-Unis", a fait remarquer John Plassard, analyste pour Mirabaud Securities.

Jeudi, le coronavirus avait contaminé plus de 180 personnes aux Etats-Unis et fait onze morts.

Des chiffres cependant bien inférieurs à l'Union européenne, avec plusieurs milliers de personnes touchées et plus de 150 décès. Mais la politique monétaire de la Banque centrale européenne, déjà ultra-accommodante, lui laisse moins de marges de manœuvre que la Fed pour agir.

Si des mesures sont attendues le 12 mars, à l'issue de sa prochaine réunion de politique monétaire, celles-ci pourraient "décevoir les attentes du marché", a souligné Ken Wattré, économiste pour le cabinet IHS Markit.

ALLEMAGNE

Le secteur industriel accuse sa sixième baisse trimestrielle consécutive

L'industrie allemande a enregistré une baisse de 5,7% de la production sur un an, soit une "sixième baisse trimestrielle consécutive" du secteur, a annoncé jeudi l'Organisation des industriels allemands (BDI), ont rapporté des médias locaux.

Présentant un rapport sur le quatrième trimestre 2019, le président de l'organisation Joachim Lang a fait état d'une baisse de 5,7% de la production industrielle sur un an, soit une "sixième baisse trimestrielle consécutive" de l'industrie allemande.

Le secteur est victime d'une "faible croissance mondiale", d'une "incertitude globale accrue" et de la "sous-utilisation de ses capacités de production", qui "freine les investissements" a fait savoir, en outre, le président de la BDI, lors d'une conférence de presse.

Conséquence de ce fort ralentissement de l'industrie, pilier de la première économie de la zone euro, le président de la BDI s'attend à une croissance "très faible d'à peine 0,5%" pour l'ensemble de l'économie du pays, contre 1,1% prévu fin janvier par le gouvernement allemand. La dynamique de l'appareil industriel ne devrait pas s'inverser avec l'épidémie du coronavirus, qui affaiblit depuis le début de l'année le commerce international et affecte l'économie chinoise, dont dépend l'industrie allemande pour ses débouchés et son approvisionnement, a-t-il également souligné. L'industrie allemande risque, a-t-il relevé, de vivre sa "plus longue récession" depuis 1990, notamment à cause du nouveau coronavirus.

Dans ce contexte, l'organisation appelle le gouvernement à "prendre un ensemble de mesures" budgétaires "à court terme" pour soutenir les industries touchées et à mettre en œuvre des "réformes à moyen terme" pour favoriser les investissements. Considérée comme le moteur traditionnel de l'économie européenne, l'industrie allemande, basée essentiellement sur l'exportation, est déjà fragilisée depuis plus d'un an par les tensions commerciales sino-américaines et le Brexit.

La sortie effective du Royaume-Uni de l'Union européenne, et la signature d'un accord entre les Etats-Unis et la Chine mi-janvier avaient un temps stimulé les espoirs d'embellie.

Mais avec l'épidémie du coronavirus, les industriels allemands craignent désormais la "plus longue récession" du secteur manufacturier "depuis la Réunification", alors que le secteur est fortement dépendant du commerce international.

Poursuite des concertations en prélude de la 8^{ème} réunion de Opep/non-Opep

Les concertations au tour des propositions de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) en vue, notamment d'une baisse supplémentaire de production de l'or noir de 1,5 million par jour (mbj), se poursuivaient vendredi à Vienne.

En prélude de la 8^{ème} réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses alliés, dont la Russie, prévue dans la journée de vendredi dans la capitale autrichienne, les ministres des pays Opep et non-Opep, tentent de trouver un consensus sur les mesures à prendre afin d'enrayer la chute des cours provoquée par l'épidémie du coronavirus, a-t-on appris de sources proches de l'Organisation.

Dans ce cadre, une réunion de concertation entre

le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, président de la Conférence de l'Opep, et ses homologues (l'iranien Bijan Namdar Zanganeh, le nigérian Timipre Sylva, l'angolais Diamantino Pedro Azevedo, l'irakien Thamer al-Ghadhban, l'azerbaïdjanais, Parviz Shahbazov, le Kazakhstan Kanat Bozoumbaiev et le libyen Mustapha Sanalla) en présence du Secrétaire Général de l'Opep, M.Mohamed Barkindo, a eu lieu plutôt dans la même journée, selon les mêmes sources.

Co-présidée par l'Arabie Saoudite et la Russie, la 8^{ème} réunion de l'Opep et Non-Opep devrait discuter des propositions soumises par les ministres de l'Organisation à la suite de la 178^{ème} réunion extraordinaire de l'OPEP, tenue jeudi

à Vienne, afin d'enrayer la chute des cours provoquée par l'épidémie du coronavirus.

Jeudi soir, les ministres de l'Organisation ont décidé de proposer à leurs alliés, dont la Russie d'étendre l'ajustement supplémentaire proposé de 1,5 million de barils par jour (mbj) jusqu'à fin 2020 au lieu de 30 juin prochain. "Compte tenu de l'évolution du marché et à la suite de la 178^{ème} réunion extraordinaire de l'OPEP (tenue jeudi à Vienne), les chefs de délégation de la Conférence de l'OPEP ont tenu de nouvelles consultations et décidé de recommander de prolonger la durée de l'ajustement supplémentaire proposé de 1,5 million de barils par jour jusqu'à la fin de 2020, au lieu de 30 juin prochain", est-il indiqué

dans un communiqué de l'Organisation. Les ministres de l'Opep ont aussi proposé à leurs alliés d'étendre pour le reste de l'année les niveaux d'ajustement convenus lors de la réunion du 6 décembre 2019 (1,7 mbj), et ce, "compte tenu des principes fondamentaux actuels et du consensus sur les perspectives du marché".

En attendant les décisions de l'Opep et ses alliés, les prix du pétrole ont débuté la séance de vendredi en baisse en cours d'échanges européens. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 48,64 dollars à Londres, en baisse de 2,70% par rapport à la clôture de jeudi.

A New York, le baril américain de WTI pour avril perdait 2,55% à 44,73 dollars.

PRIX DU PÉTROLE

Le Brent a reculé à 48,64 dollars hier à Londres

Les prix du pétrole baissaient fortement vendredi en cours d'échanges européens, dans un marché suspendu à la réponse de la Russie à la proposition de l'Opep d'accroître les coupes de production de 1,5 million de barils par jour.

Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 48,64 dollars à Londres, en baisse de 2,70% par rapport à la clôture de jeudi.

A New York, le baril américain de WTI pour avril perdait 2,55% à 44,73 dollars. Vendredi va probablement marquer l'une des plus importantes

jours en presque 60 ans d'histoire de l'Opep, ont souligné des analystes avec un marché suspendu à la réponse des Russes, qui pourrait avoir des répercussions importantes sur les prix.

Jeudi soir, l'Opep a décidé de proposer à Moscou et à ses neuf autres partenaires une coupe supplémentaire commune de 1,5 million de barils par jour jusqu'à fin 2020, afin de ne pas laisser l'épidémie de coronavirus ruiner les efforts consentis depuis 2017 pour maintenir à flot les cours du brut. Deuxième producteur mondial de brut derrière les Etats-Unis et

devant l'Arabie saoudite, la Russie a en effet basé ses prévisions budgétaires sur un baril à 42,4 dollars et répète se satisfaire du niveau actuel des prix.

Pour les majors russes, tout baril retiré du marché implique une baisse des rentrées financières et le risque de céder des parts de marché aux Etats-Unis qui inondent la planète de leur pétrole de schiste.

Pour tenter de convaincre ses alliés, l'Opep a décidé jeudi de leur demander de ne prendre à leur charge qu'un tiers de l'ensemble des nouvelles coupes, soit 500.000 barils par jour.

EL-OUED

65 interventions chirurgicales spécialisées à des malades nécessiteux de la commune de Djamaâ

Au moins 65 malades nécessiteux issus de la commune de Djamaâ, dans la wilaya déléguée d'El-Meghaier (El-Oued), ont bénéficié d'interventions chirurgicales en Otorhinolaryngologie (ORL) dans le cadre du jumelage entre l'établissement public hospitalier (EPH) de Djamaâ et l'association "Alliance médicale" d'El-Oued, ont indiqué mercredi les organisateurs.

Retenue au titre d'un programme médical bénévole de l'association précitée, l'initiative, qui s'est étalée sur deux jours, vise à prendre en charge cliniquement les malades issus de familles nécessiteuses, a expliqué le SG de l'association, Tayeb Mohamed Laid Souid.

Encadrée par un staff médical et paramédical spécialisé, conduit par les spécialistes Mohamed Laid Souid et Chawki Tourki, l'opération a donné lieu également à l'organisation de consultations médicales gratuites en ORL au profit de 400 malades de différentes communes de la daïra de Djamaâ.

Les moyens humains et matériels nécessaires ont été réunis pour la réussite de cette action, qui sera renouvelée prochainement pour toucher d'autres malades issus des familles vulnérables et défavorisées, leur épargnant ainsi les déplacements vers d'autres structures de santé éloignées, que ce soit au niveau de la wilaya ou dans d'autres régions du pays.

La campagne a également été mise à profit, au titre de la formation continue, par les généralistes et les paramédicaux pour approfondir leurs connaissances médicales.

Elle a pour but aussi d'impulser la coopération médicochirurgicale entre l'association "L'alliance médicale" d'El-Oued et les établissements hospitaliers de proximité pour assurer des prestations médicales gratuites.

KHENCHELA

Zoulikha Khouni, combat d'une femme rurale pour la promotion du produit local

Zoulikha Khouni originaire d'un petit village perdu sur les montagnes Alli Ennas de la commune de Khirène (50 km au Sud de Khenchela) est femme animée d'un esprit combatif qui défie l'indigence pour réussir sur le plan personnel et s'engager dans une action communautaire d'aide aux autres femmes rurales en vue d'améliorer leur condition.

Présidant une association locale "Les doigts de la femme rurale", Zoulikha est issue d'une famille campagnarde démunie dont le père sans revenus aucuns percevait uniquement l'allocation forfaitaire mensuelle de solidarité de 3.000 DA. Une situation qui avait contraint Zoulikha à abandonner sa scolarité dès la première année secondaire pour subvenir aux besoins de sa famille.

Son premier emploi fut un poste de femme de ménage dans le cadre du filet social à l'hôpital "Essaâdi Maâmar" de Chechar dans l'établissement.

Elle exerça cette activité très rude pendant près d'une année en 2003 durant laquelle elle connaît l'incident qui changea le cours de sa vie lorsqu'un jour, confie-t-elle à l'APS, une infirmière de l'hôpital la rabassa à cause de son niveau d'instruction.

"Ces mots humiliant devinrent une source de motivation pour reprendre ma scolarité par correspondance puis l'ob-

JOURNÉE MONDIALE DE LA FEMME

Caporal Rafaa Hadiden, une sapeur-pompier en première ligne des interventions

Rafaa Hadiden, caporal de la Protection civile, est la seule femme engagée en première ligne des interventions dans la wilaya de Tébessa, dont la plus marquante demeure, pour elle, celle opérée en 2019 pour l'exhumation des ossements de Chouhada de la grotte Karet Essenoune dans la commune de Boukhedra.

Le caporal Rafaa, âgée de 41 ans, a rejoint le corps de la Protection civile il y a 13 ans et continue d'exercer sa fonction avec le même enthousiasme qu'à ses débuts avec en plus le capital expérience.

A quelques jours de la célébration de la Journée mondiale de la femme, le caporal Rafaa a confié à l'APS qu'au départ son ambition était de rejoindre un corps de sécurité (police, gendarmerie ou armée), mais "le destin lui a réservé un autre chemin non moins important, celui de rejoindre le corps de la protection civile".

"Dès mes premiers jours dans ce corps aux missions humanitaires nobles, je m'y suis attachée.

Je me sent fière d'exercer un travail qui sauve des vies et vient en aide à des personnes en danger", a-t-elle déclaré. Native de la ville d'El-Aouinet, le caporal Rafaa explique que le soutien "indéfectible" de sa famille et de ses collègues l'a beaucoup aidé dans son travail.

"Être sapeur-pompier n'est point l'apanage des hommes. Les femmes sont capables de l'exercer de la meilleure manière qui soit", a-t-elle relevé, poursuivant que le secret de la réussite est le courage, ainsi que la confiance en Allah et en soi-même.

Pour le directeur de wilaya de Protection civile, le lieutenant-colonel Sadek Draouet, le caporal Rafaa Hadiden est



"un de ses éléments les plus compétents, constamment sur le terrain pour sauver des vies, escalader les montagnes ou affronter les flammes".

Cette constance en fait, assure l'officier, un modèle de persévérance, de courage et d'investissement au travail.

Pour être au meilleur de sa forme et mener à bien ses interventions, Rafaa débute sa journée de travail par une séance d'entraînement physique dans une salle de sport.

Outre les interventions quotidiennes pour secourir des accidentés de la route, assister des personnes en danger et évacuer des victimes, le caporal Rafaa a suivi une formation pour intégrer l'équipe de grimpeurs de montagne, créée au sein de la direction de la Protection civile de la wilaya de Tébessa.

Cette formation lui a permis de participer à plusieurs interventions d'escalade en montagne pour secourir des

personnes et parfois des animaux.

Elle se souvient notamment être intervenue avec ses coéquipiers pour assister un jeune qui avait fait une chute dans la montagne de Bouakouss (commune El Hammamet), à un lieu périlleux difficilement accessible.

Sur le plan privé, Rafaa a affirmé mener, une fois son travail terminé, une vie familiale normale aux côtés de sa mère et les autres membres de sa famille.

Accomplir son devoir ... plus grande des satisfactions

Une des actions à la fois les plus périlleuses et les plus méritoires effectuées par le caporal Rafaa a été d'exhumer en janvier 2019 les ossements de 24 chouhada exécutés par l'armée de colonisation française en 1957, puis jetés dans la grotte Karet Essenoune, située dans la commune de Boukhedra.

Lancée après obtention de l'aval du ministère des Moudjahidine, l'opération à laquelle les autorités publiques locales accordaient une grande importance avait duré 15 jours et avait mobilisé d'importants moyens humains et matériels, se rappelle Rafaa.

"J'étais pleinement consciente des risques, notamment d'effondrement, à chaque fois que je traversais le tunnel de plusieurs mètres creusés pour atteindre l'exhumation et en ressortir les ossements de Chouhada, mais l'appel du devoir était plus fort que la peur", a relevé le caporal Rafaa.

"Un sentiment de peur m'envahissait parfois notamment durant la nuit mais je me ressaisissais rapidement en récitant des versets du saint Coran, en allumant la torche placée sur le casque et en enfilant le harnais d'escalade pour descendre au fond de la grotte", ajoute la sapeur-pompier.

Les larmes des enfants et petits-enfants de chouhada enterrés dans la grotte me poussaient à accomplir mon devoir jusqu'au bout et la plus grande satisfaction a été de sortir tous les martyrs et de les réinhumer au cimetière de chouhada de Boukhedra, a-t-elle fièrement déclaré.

Le caporal Rafaa était également en première ligne lors des opérations de secours des victimes des inondations de 2018 à Tébessa.

tion du baccalauréat", affirme Zoulikha qui ajoute avoir ensuite rejoint l'université Abbas Laghrour dans la filière "sciences administratives et juridiques" parallèlement à l'inscription à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle "El Hadi Amrani" dans la spécialité des grandes cultures.

Durant tout ce temps, je n'ai pas renoncé à mon emploi de femme de ménage à la faveur de facilités accordées par l'administration", précise Zoulikha qui indique avoir obtenu le diplôme de technicien supérieur en grandes cultures en 2009 et, une année après, sa licence en sciences administratives et juridiques.

Forte de son bagage scientifique, elle participa aux côtés de 26 autres candidats au concours d'enseignants de formation professionnelle spécialité grandes cultures et obtint le seul poste offert alors par le Centre de formation professionnelle et apprentissage "Hafidhaoui Abdelhafidh" dans la commune de Babar. Elle occupa cette fonction jusqu'en 2013, date de sa nomination au poste de chargé de gestion à l'annexe de formation professionnelle de la commune de Khirène.

Plusieurs projets pour consolider les capacités de la femme rurale

Sur le chemin vers le travail, Zoulikha

souligne constamment voir la souffrance quotidienne de la femme rurale des localités éloignées. Et d'ajouter : "L'idée de soutenir ces femmes commençait à germer dans ma tête et 2017 avec certaines autres amies, nous avons créé une association qui se fixe pour objectif d'aider ces femmes aux situations précaires, leur trouver des sources de revenus qui leur permettent d'améliorer leurs conditions de vie".

Cette association qui prit l'appellation "Les doigts de la femme rurale" lance en 2018 son premier projet de fabrication de confiture de coings dans le cadre du programme de consolidation des capacités des femmes rurales financé par l'Union européenne. "Dans un premier temps, 20 jeunes filles ont été formées à la fabrication de cette confiture, à la commercialisation et la gestion d'une petite entreprise avant l'ouverture d'ateliers de travail dans les deux communes de Khirène et Chechar", ajoute Zoulikha.

En 2019, l'association, note-t-elle, lance avec le concours de l'organisation "Humanité et globalité" un second projet de fabrication de confiture de pomme par 10 femmes des localités de Chentghouma, Douar Noughiss et Ain Mimoune de la commune de Tamza dont le produits est désormais commercialisé dans les wilayas Sétif, Batna, Oran, Chlef, Tiaret, Alger, Annaba, Guelma et

Khenchela. "Durant la même année 2019, l'association engage un autre projet de fabrication de confiture de genévrier, un produit vendu pour la première fois en Algérie et très demandé sur le marché au regard de ses bienfaits recherchés par les diabétiques et ceux atteints d'ulcère gastrique", ajoute encore Zoulikha. "Les femmes rurales membres de l'association ont également lancé d'autres projets pour fabrication de la confiture de jujubes à haute valeur nutritive ainsi que les huiles essentielles de la figue de barbarie, de romarin, de genévrier et du pin qui rencontrent une forte demande auprès des commerçants et consommateurs de plusieurs wilayas", assure Zoulikha.

L'association "Les doigts de la femme rurale" compte aujourd'hui 452 membres de diverses villages et campagnes de la wilaya de Khenchela, assure Zoulikha qui affirme œuvrer actuellement à créer une coopérative spécialisée dans les industries de transformation dans une des zones d'activités nouvellement aménagées.

L'association a signé également avec la direction de wilaya de la formation professionnelle une convention pour former des femmes aux métiers de cuisinières de collectivité et pâtisseries, affirme encore Zoulikha.

UE - ENVIRONNEMENT

Cap sur zéro émission de gaz à effet de serre d'ici 2050

La Commission européenne a présenté, mercredi, une loi européenne sur le climat visant à fixer dans la législation un objectif juridiquement contraignant de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050.

"Nous agissons aujourd'hui pour faire de l'UE le premier continent neutre au monde sur le plan climatique d'ici 2050.

La loi sur le climat est la traduction juridique de notre engagement politique et nous place de manière irréversible sur la voie d'un avenir plus durable", a indiqué Mme Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne dans un communiqué de presse. Cette loi marque une initiative de la direction de l'organe exécutif de l'Union européenne (UE) d'utiliser des moyens juridiquement contraignants pour forcer les institutions de l'UE et les Etats membres à prendre les mesures nécessaires pour atteindre l'objectif.

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et plusieurs autres dirigeants se sont déjà engagés à faire entrer cet engagement politique dans la législation.



CLIMAT

Protéger l'environnement et le climat est important pour plus de 90 % des citoyens européens

Quatre-vingt-quatorze pour cent des citoyens de l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne (UE) ont estimé que la protection de l'environnement est importante pour eux, tandis que 91% des citoyens ont déclaré que le changement climatique est un problème grave dans l'UE, selon une nouvelle enquête publiée mardi à Bruxelles.

Selon l'enquête Eurobaromètre, les citoyens de l'UE souhaitent que des mesures supplémentaires soient prises pour protéger l'environnement, estimant que la responsabilité devrait être partagée entre les grandes entreprises et l'industrie,

entre les gouvernements nationaux et l'UE, et aussi entre les citoyens eux-mêmes.

Les personnes interrogées considéraient que les moyens les plus efficaces de lutter contre les problèmes environnementaux consistent à "modifier nos modes de consommation" et à "modifier nos modes de production et de commercialisation", révèle l'enquête.

D'après les résultats de l'enquête, le changement climatique, la pollution atmosphérique et les déchets sont les trois questions environnementales les plus importantes.

Plus des trois quarts (78%) des répondants esti-

ment que les questions environnementales ont un impact direct sur leur vie quotidienne et leur santé et plus de huit citoyens sur dix s'inquiètent des effets des produits chimiques présents dans les produits de consommation courante.

Les réponses recueillies auprès de plus de 27.000 personnes mettent en évidence un soutien solide aux mesures stratégiques visant à réduire les déchets plastiques et les dépôts sauvages de déchets.

D'après les personnes interrogées, les produits devraient être conçus de manière à faciliter le recyclage des matières plas-

tiques, l'industrie et les détaillants devraient faire un effort pour réduire les emballages en plastique, les citoyens devraient être informés de la manière de réduire leurs déchets plastiques et les autorités locales devraient multiplier et améliorer les installations de collecte des déchets plastiques.

Enfin, un soutien est exprimé en faveur d'autres mesures, telles que des investissements dans la recherche et le développement, une information et une éducation plus larges, des mesures incitant les entreprises à s'engager dans des activités durables et un contrôle législatif plus strict.

CHINE

7 disparus après une collision de navires en mer de Chine orientale

Les sauveteurs maritimes chinois sont à la recherche de sept personnes qui se trouvaient à bord d'un bateau de pêche qui a chaviré en mer de Chine orientale à la suite d'une collision avec un cargo, a annoncé vendredi le centre de recherches et de secours maritimes de Shanghai. La collision s'est produite vendredi à 03h02, faisant des dégâts légers au cargo, a-t-on précisé, soulignant que le bateau de pêche et le cargo sont tous les deux enregistrés dans la province chinoise du Zhejiang (est). Le centre a envoyé quatre navires de patrouille et de secours et un avion sur les lieux du naufrage, et a mobilisé 15 navires de commerce et de pêche passant dans la zone pour participer aux recherches.

GUATEMALA

Mort d'un journaliste blessé par balles

Un journaliste guatémaltèque a succombé à ses blessures mardi, cinq jours après avoir été blessé par balles, a annoncé une association professionnelle.

"Nous avons la tristesse d'annoncer le décès de notre collègue Bryan Guerra", journaliste à la télévision par câble TCOM, a indiqué dans un communiqué le collectif "Sala de Redaccion" (Salle de rédaction). Le journaliste, âgé de 25 ans, avait été attaqué par des inconnus le 27 février à Chiquimula, à 98 km à l'est de la ville de Guatemala. L'Association des journalistes du Guatemala (APG), principale organisation professionnelle, avait alors accusé la police et le ministère de l'Intérieur "de n'avoir pas pris au sérieux les dénonciations de menaces de morts" que le journaliste avait publiées sur les réseaux sociaux. Elle a demandé que toute la lumière soit faite sur cette affaire. Le Guatemala est miné par le crime organisé et l'impunité, deux fléaux qui rendent le travail des journalistes particulièrement délicat, souligne Reporters sans frontières (RSF). En 2019, 4.645 homicides ont été enregistrés dans le pays de 17 millions d'habitants, dont la moitié en lien avec des opérations des gangs et le narcotraffic, selon des chiffres officiels.

Selon le bureau de défense des droits de l'homme du Parquet, entre 2015 et 2018, 17 assassinats de journalistes ont été recensés.

Le pays demeure parmi les plus dangereux du continent pour la presse, selon RSF.

ENVIRONNEMENT

Seuls 10% des plastiques fabriqués ont été recyclés

Plus de la moitié de tous les plastiques du monde entier ont été fabriqués depuis l'année 2000, et 10% seulement des 9,2 milliards de tonnes de matières plastiques mises en circulation depuis les années 1950 ont été recyclées, selon un rapport présenté mardi.

"On a produit plus de plastique depuis 2000 que durant les 50 années précédentes, et le phénomène continue à s'accroître", relève "L'Atlas du plastique", compilé par la Fondation Heinrich Böll, proche des Verts allemands, le think tank La Fabrique écologique et la plateforme Break free from plastic.

En 2025, plus de 600 millions de tonnes devraient être produites, contre 438 millions de tonnes en 2017, selon le rapport, qui affirme aussi que "40% environ des produits plastiques sont jetés au bout de moins d'un mois". Les emballages, principalement à usage unique, représentent plus du tiers des plastiques produits, indique-t-il encore.

Viennent ensuite les secteurs du bâtiment et travaux publics, du textile et des biens de consommation.

"C'est une fausse piste de croire que nous pourrions régler ce problème en recyclant d u plastique quand les quantités produites augmentent toujours plus", a déclaré devant la presse Jens Althoff, directeur du bureau de Paris de la Fondation Heinrich Böll.

"Il est possible de produire et consommer autrement" pour aller "vers un monde sans plastique jetable", a-t-il ajouté.

Mais "les consommateurs ne peuvent pas résoudre seuls cette crise", a-t-il affirmé, en demandant "des actions politiques au niveau national et européen".

Anahita Grisoni, coordinatrice de l'étude pour La Fabrique écologique, a souligné le rôle de "quelques multinationales, très peu, (qui) ont intérêt à ce que l'on continue à consommer et à produire des quantités toujours plus grandes de plastiques".

FRANCE

Un lycéen lance un fake sur le coronavirus pour sécher les cours

Un lycéen qui voulait sécher les cours a réalisé un montage à partir d'un article de journal avant de le diffuser sur les réseaux sociaux, y faisant croire qu'il y avait deux cas de coronavirus dans son établissement en Essonne au sud de Paris, rapportent les médias.

Pour ne pas aller en classe, cet élève d'un lycée d'Evry-Courcouronnes, en Essonne, a fait un montage à partir d'un véritable article du Parisien, cherchant ainsi à faire croire à l'existence de deux cas de coronavirus dans son établissement.

Le faux article, intitulé "Coronavirus: deux cas apparus au lycée George Brassens", a été présenté comme publié le 25 février sur le site du quotidien, rapporte le journal. Le texte prétendait que "deux élèves ayant séjourné en Italie pendant les vacances, dont certain dans une colonie municipale dans une zone infectée par le Covid-19, ont été confinés dans le lycée George Brassens d'Evry-Courcouronnes".

Cette information a circulé lundi 2 mars sur Internet avant que le média n'annonce qu'il s'agissait



d'une intoxication. Il s'est avéré que l'adolescent s'était appuyé sur un véritable article concernant huit jeunes scolarisés à 40 km de là, au sein du lycée Paul-Lapie de Courbevoie, dans les Hauts-de-Seine.

Selon le journal, il a été convoqué par le proviseur de l'établissement.

"Nous avons découvert l'existence de ce message dès hier, et avons aussitôt communiqué sur cette fausse information, indique-t-on au sein des services de l'inspection académique de l'Essonne.

Le jeune qui a relayé cette capture d'image a été reçu par le proviseur de l'établissement ce mardi matin".

Un cas semblable a eu lieu à Sainte-Geneviève-des-Bois avec également un montage d'articles du Parisien.

Cette fois, une jeune femme se serait rendue au sein de l'hôpital de Longjumeau "car elle se plaignait d'avoir du mal à respirer et de maux de tête". "Plusieurs membres de l'équipe municipale ont reçu cette capture, raconte une proche du maire (DVG), Frédéric Pettitta. Nous avons essayé de retracer d'où elle provenait, en vain pour le moment".

Pour éviter toute panique, l'élue a démenti cette information sur sa page Facebook: Selon les dernières données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le nombre de personnes contaminées par le coronavirus dans une soixantaine de pays a dépassé les 93.100.

En France, on compte 212 cas confirmés, 12 guéris, quatre décédés.

CORONAVIRUS - ALGÉRIE

De grands hôpitaux du pays renforcés par des laboratoires d'analyses

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a annoncé, jeudi à Blida, le renforcement de grands hôpitaux du pays par des nouveaux laboratoires d'analyses afin d'éviter les déplacements à l'Institut Pasteur d'Alger pour effectuer les analyses.

"Les hôpitaux d'Oran, Sétif, Annaba, Tamanrasset et Ouargla seront renforcés par des laboratoires d'analyses développés pour s'occuper des malades sur place, au lieu de les transmettre à l'Institut Pasteur d'Alger tel qu'il est actuellement en vigueur et ce pour gagner du temps, d'une part, et réduire la pression sur l'Institut, d'autre part", a déclaré le ministre lors d'une visite inopinée à l'Hôpital de Boufarik (Blida).

Le ministre a indiqué que sur instruction du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, toutes les mesures ont été prises pour éviter la propagation du Coronavirus (COVID-19) et ce à travers l'approvisionnement et le renforcement des différents aéroports, ports et gares routières par des caméras thermiques supplémentaires pour détecter d'éventuels cas. "L'Algérie possède les moyens pour faire face à ce virus et œuvre conformément aux instructions de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ce sont là les mêmes mesures entreprises au niveau des pays développés", a rassuré le ministre, soulignant que cette question "figure en tête des préoccupations de l'Etat algérien".

Le ministre a également rappelé l'importation par l'Algérie d'un nombre important de caméras thermiques sophistiquées et des réactifs pour faire face à cette pandémie, ajoutant que notre pays dispose également d'une réserve "suffisante" en matière de masques dont l'importation a été interdite, en coordination avec le ministère des Finances, suite à l'augmentation de leur prix de dix fois. Des producteurs locaux assurent leur disponibilité, a-t-il affirmé.

17 cas confirmés de Coronavirus

S'agissant du bilan des cas confirmés positifs du Coronavirus en Algérie, M. Benbouzid a fait état de 16 cas en



plus de ressortissant italien rapatrié. "Les 16 cas confirmés qui relèvent tous de la même famille ont été contaminés par un parent immigré venu de la France avec sa fille pour assister à une réception à Blida", qualifiant leur état de santé de "stable et non inquiétant".

A ce propos, le premier responsable du secteur a fait état de 11 cas résidant à Blida et d'un seul cas à Koléa (Tipasa) qui séjourne actuellement à l'hôpital de Boufarik tandis que les autres cas, a-t-il précisé, sont répartis sur l'hôpital d'El Kettar

à Alger (2 cas) et Mascara (02 cas). Selon M. Benbouzid, tous les malades font parties de proche et de l'environnement des deux premiers cas confirmés positifs le 1 mars.

Constatant la situation de la prise en charge des 12 personnes atteintes au Coronavirus à l'hôpital de Boufarik, le ministre a déclaré "je n'ai aucun doute quant à leur prise en charge médicale", saluant, dans ce sens, les compétences que recèle cet établissement hospitalier.

"Je suis venu aujourd'hui sur instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin de s'enquérir de l'état de santé des malades et de les soutenir", a affirmé le ministre, ajoutant "il est difficile pour ces malades de se retrouver, du jour au lendemain, renfermés dans une pièce comportant 6 personnes".

M. Benbouzid a saisi cette occasion afin de donner des instructions aux responsables de cet hôpital et du secteur en général pour une meilleure prise en charge des malades et de leur fournir un séjour devant préserver leur dignité.

Le staff médical en charge du service des maladies infectieuses à l'hôpital de Boufarik a fait savoir, par la voix de son Chef de service, Pr. Yousfi, que les 12 patients recevaient un traitement en leur donnant des fortifiants et des vitamines devant renforcer leur système immunitaire, soulignant la répétition des analyses de ces malades après 15 jours de l'attente au virus.

Par ailleurs et répondant à une question des journalistes sur le fait que le Dr Bonatiro ait adressé une lettre au ministère de tutelle concernant la découverte du vaccin du Coronavirus en compagnie de certains médecins irakiens, M. Benbouzid a déclaré "Bonatiro est un homme respectable et nous attendons qu'il contacte le ministère afin de collaborer ensemble".

Nécessité de multiplier les centres spécialisés pour le traitement de la douleur

La présidente de la Société algérienne d'évaluation et de traitement de la douleur (SAETD), Dr Nadia Fellah, a plaidé, vendredi à Alger, pour la multiplication des centres spécialisés destinés au traitement de la douleur, tout en préconisant la reconnaissance officielle de cette activité médicale. "Seules quatre unités sont dédiées au traitement de la douleur à l'échelle nationale, ce qui est très insuffisant pour une spécialité qui enregistre entre 5000 et 7000 consultations par an", a déclaré à l'APS Dr Fellah en marge du 14e congrès national de lutte contre la douleur. Elle a souligné la nécessité d'une structure dédiée à la douleur dans chaque établissement hospitalier, dans la mesure, a-t-elle soutenu, où le patient "peut être sujet à des douleurs post-opératoires". Dr Nadia Fellah, également chef de service anesthésie et réanimation, a déploré, toutefois, que cette activité médicale (traitement de la douleur) "ne soit pas officiellement reconnue par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière", ce qui pose, selon elle, un "problème juridique" concernait les médecins de la douleur.

Ces médecins "ne sont pas habilités à prescrire des antalgiques, car ne figurant pas sur la liste des prescripteurs de ce type de médicaments. Or, les unités (de traitement de la douleur) ont été créées au niveau des hôpitaux par ces mêmes praticiens avec l'aide de l'administration", a-t-elle déploré. Abordant le programme de ce congrès, la même spécialiste a indiqué que deux thématiques seront abordées, en l'occurrence la douleur post-chirurgicale et la problématique de la dépendance aux antalgiques, opioïdes et autres chez les douloureux chroniques.

A ce sujet, Dr Fellah évoque la décision prise par les autorités de restreindre la prescription de certaines molécules et face à laquelle les praticiens "se sentent démunis devant les patients douloureux chroniques, en raison de l'absence d'autres alternatives pour les soulager".

De ce fait, elle a appelé le ministère de la Santé pour la prise en charge de cette préoccupation, au même titre que celle inhérente au statut des médecins de la douleur.

EDUCATION

Les spécialistes mettent en garde contre les conséquences du poids du cartable sur la santé de l'élève

Médecins et spécialistes en Médecine physique et de réadaptation (MPR) ont mis en garde contre les conséquences du poids du cartable sur la santé de l'élève, notamment au vu du nombre d'élèves souffrant de scoliose. A ce propos, la spécialiste en médecine physique et de réadaptation à l'hôpital de Ben Aknoun (Alger), Pr Ouahiba Chennaf, spécialisée dans le traitement de la scoliose, a fait savoir que l'hôpital accueille, quotidiennement, "bon nombre" d'enfants souffrant de déviation de la colonne vertébrale, précisant que cette déviation est due à une rotation des vertèbres. "Il faut faire la différence entre la déviation de la colonne vertébrale (scoliose) et les mauvaises postures", explique la spécialiste qui indique que "la scoliose est diagnostiquée à travers un examen clinique et radiologique, qui confirme et précise le degré de la déviation".

De son côté, le médecin généraliste Mourad Farid a indiqué que l'Unité de dépistage et de suivi (UDS) de médecine scolaire au CEM Rym El Bachir (Ruisseau) a diagnostiqué, au premier trimestre de l'année scolaire, 15 cas de scoliose et plusieurs cas de mauvaises postures durant la marche, précisant que ces mauvaises habitudes peuvent être corrigées par la pratique du sport. Dr Mourad a tenu à préciser que le port d'un cartable lourd pour un enfant scoliose est un facteur qui aggrave la déviation de la colonne vertébrale, appelant les parents à vérifier le poids du cartable de leurs enfants de manière à ce qu'il ne soit pas supérieur à 20% du poids de l'élève.

Citant les facteurs de cette maladie, notamment génétiques et hormonaux, les deux spécialistes expliquent que la scoliose s'accroît à l'âge de la

puberté, soit entre 11 et 12 ans chez les filles et entre 12 et 14 ans chez les garçons, ajoutant qu'elle peut être liée, parfois, à la longueur des membres (jambes et bras), ce qui exige un bilan cardiologique et ophtalmologique.

Pour la réadaptation de la colonne vertébrale, les médecins préconisent la pratique du sport, particulièrement la natation et le basket-ball ou le recours à la rééducation.

Quand le patient est en pleine croissance, le port d'un corset orthopédique s'impose à l'âge de la puberté.

Des élèves scolarisés contraints de porter des cartables dont le poids est supérieur à leurs propres poids

Rencontrée à l'hôpital de Ben Aknoun, Sara (14 ans) venue pour les essais de corset orthopédique.

Devant son médecin-traitant, Sara s'est dite soulagée de porter cet appareillage qui lui a permis de se mettre en positions anatomiques correctes, ce qui est en stations debout ou assise.

S'agissant de la découverte de sa maladie, sa mère a indiqué que sa scoliose a été détectée par un médecin de l'Unité de dépistage et de suivi (UDS) en début de l'année scolaire. Initialement, le médecin a prescrit un examen radiologique et d'autres cardiologique et ophtalmologique, pensant au début, de par la grande taille de la jeune fille, au syndrome de Marfan, avant de conclure à une scoliose.

Sara se sert, dorénavant, de casiers mis à la disposition des élèves par l'école.

Youssra, scolarisée au CEM El Biar, et dont la scoliose a été découverte depuis quelques années déjà soutient que la pratique de la lutte l'a aidé à se sentir mieux. Pour sa part, Djamilia a indiqué que ses trois neveux

sont atteints de scoliose, notamment Hadjer qui est en 4e année moyenne scolaire, relevant que le cartable est devenu un fardeau pour cette adolescente. Déplorant l'absence de casiers d'élèves à son école, alors que d'autres établissements en disposent, la dame a lancé un appel au ministère de l'Education nationale pour un allègement du poids des cartables à travers un allègement des programmes pédagogiques et partant du nombre des livres.

Une étude sur les caractéristiques

du cartable à dos adéquat

Se référant à une étude sur le poids du cartable et son incidence sur la santé, la tutelle a défini, depuis deux ans déjà les caractéristiques du cartable à dos adéquat (40 cm de hauteur, 28 cm de largeur et 12 cm de profondeur) pour les élèves du cycle primaire en tenant compte de la morphologie de l'enfant.

Pour le pallier moyen, les experts ont préconisé un cartable de 45 cm de hauteur, 30 cm de largeur et 12 cm de profondeur. Le cartable doit, selon la même étude, avoir plusieurs poches et des couleurs réfléchissantes de manière à permettre aux conducteurs de les distinguer dans l'obscurité.

Quant aux caractéristiques qualitatives, l'étude préconise un revers pourvu d'un capoton et rigide évitant toute pression sur le dos de l'enfant.

Les bretelles et la ceinture devraient être élastiques et ajustables. Il est également préférable que le cartable soit fabriqué de tissu ou de cuir, ne dépassant pas vide 1,5 kg. Dans ce contexte, le ministère de l'Education nationale a arrêté la nomenclature des affaires scolaires, invitant les établissements d'enseignement à les respecter, tout en priant les parents d'élèves à respecter l'em-

ploi du temps.

Pendant les trimestres, des cahiers de 96 pages ont été ainsi imposés au primaire, et de 120 pages au collège.

S'agissant des contenus, les pédagogues conseillent le recours autant que possible aux supports collectifs ou numériques. A ce propos, M. Ahmed Tessa, pédagogue et auteur, a estimé que l'introduction des TIC "n'était pas une priorité" pour le moment, plaidant pour l'impératif de restructurer, d'abord, le système éducatif.

L'utilisation des tablettes à l'école doit passer, selon le même expert, par "tout un projet pédagogique". M. Tessa a insisté, en revanche, sur l'impératif d'alléger le cartable en revisitant le nombre "exagéré" de disciplines, et en ne se focalisant que sur les matières essentielles.

Il serait tout de même judicieux de procéder à la révision des programmes, des curricula et du système d'évaluation des élèves. Pour sa part, Mme. Fatima Bacha, membre du Bureau national de l'Association nationale des parents d'élèves, s'est félicité de l'utilisation des TIC dans le système éducatif, considérant que l'application et la généralisation des nouvelles techniques dans le secteur de l'Education requiert "une mise en place sur le terrain encadrée par des pédagogues".

Pour ce faire, Mme. Bacha a suggéré de commencer par l'introduction des TIC, dans une école pilote où exercent des enseignants chevronnés, avant de répandre l'opération partout dans le pays.

Proposer l'éducation technologique dans le cycle primaire s'avère, selon la même responsable, bénéfique, car permettant d'entraîner l'enfant à la maîtrise de l'ordinateur dès son jeune âge.

ÉPIDÉMIE CORONAVIRUS

30 morts de plus en Chine, hausse des contaminations et des cas importés

La Chine a fait état vendredi de 30 nouveaux décès du coronavirus, portant à 3.042 le nombre de morts depuis l'apparition de l'épidémie dans le pays fin 2019.

Le nombre quotidien de nouveaux décès s'inscrit entre 30 et 40 depuis le 3 mars. Le chiffre de 30 annoncé vendredi est le plus bas depuis le 27 février (29 décès). Le nombre de nouveaux cas s'élève à 143, en très légère hausse par rapport à la veille (139), portant le total à 80.552, selon les chiffres diffusés par la commission nationale (ministère) de la Santé pour les dernières 24 heures.

Le pays a également fait état de 16 nouveaux cas de contamination importés, pour un total de 36 cas.

La commission ne précise pas de quels pays proviennent ces cas, mais les autorités locales ont annoncé mardi que huit Chinois qui travaillaient dans un restaurant de



Bergame, dans le nord de l'Italie, avaient été trouvés porteurs du virus après leur retour en Chine fin février.

D'autres cas d'origine iranienne ont également été rapportés.

La province du Hubei (centre), où le virus est apparu en décembre,

représente toujours l'essentiel du nombre de décès et de cas d'infection en Chine. Mais le nombre de cas en dehors de cette province s'affiche vendredi à 17 contre 5 annoncés jeudi, soit le chiffre le plus élevé depuis le 28 février.

INDONÉSIE
Une île inhabitée pourrait accueillir les personnes infectées au covid-19

Le gouvernement indonésien pourrait placer en quarantaine les personnes infectées par le Covid-19 sur l'île inhabitée de Galang, qui fait partie de l'archipel de Riau, a annoncé le commandant en chef de l'armée indonésienne, le maréchal Hadi Tjahjanto.

Lors d'une visite sur les lieux, M. Tjahjanto a précisé que l'île de Galang pourrait être choisie pour y placer un hôpital provisoire pour les malades du Covid-19 en raison de la présence de plusieurs bâtiments restant sur le site depuis l'époque où celui-ci avait servi de camp pour des réfugiés vietnamiens, entre 1979 et 1996.

Les bâtiments déjà existant, sur l'île située à quelque 50 kilomètres de l'aéroport international de Hang Nadim, ont toujours accès à l'eau et à l'électricité.

Le haut responsable militaire a expliqué qu'un hôpital sur place serait équipé de chambres d'isolement et fonctionnerait également comme un centre de quarantaine pouvant accueillir un millier de patients.

De son côté, le ministre des Travaux publics et du Logement, Basuki Hadimuljono, a affirmé que l'aménagement du site pourrait être achevé en un mois.

En début de semaine, l'Indonésie a confirmé ses deux premiers cas d'infection au coronavirus.

Il s'agit notamment d'une femme de 64 ans et de sa fille de 31 ans. Jeudi, l'hôpital Persahabatan de Jakarta avait admis 31 patients pour observation à la suite de leur contact avec les deux personnes infectées.

L'OMS déplore qu'une "longue liste" de pays n'en fassent pas assez pour combattre le coronavirus

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déploré jeudi qu'une "longue liste" de pays n'en fassent pas assez pour combattre le coronavirus qui a tué près de 3.300 personnes dans le monde.

"Ce n'est pas un exercice. Ce n'est pas le moment d'abandonner, ce n'est pas le moment de trouver des excuses, c'est le moment d'y aller à fond", a déclaré aux médias le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, déplorant qu'une "longue liste de pays" n'aient pas encore mobilisé l'ensemble de leur gouvernement.

"Nous sommes préoccupés par le fait que dans

certains pays, le niveau d'engagement politique et les actions qui démontrent cet engagement ne correspondent pas au niveau de la menace à laquelle nous sommes tous confrontés", a-t-il ajouté, sans nommer ces pays. Plus de 95.000 personnes dans le monde ont été contaminées par le virus Covid-19 dans plus de 80 pays et territoires.

Apparu fin décembre en Chine, il affecte dorénavant tous les continents, sauf l'Antarctique, et perturbe la vie quotidienne dans un nombre croissant de pays.

"Les pays se préparent à un tel scénario depuis des décennies. Il est temps d'agir", a insisté le patron

de l'OMS, demandant une "coordination" politique. "Cette épidémie est une menace pour tous les pays, riches et pauvres.

Même les pays à revenu élevé doivent s'attendre à des surprises, la solution est de se préparer de façon agressive", a-t-il dit, appelant tous les pays de la planète à se préparer "avec rapidité, ampleur et détermination" afin d'endiguer l'épidémie.

Le directeur des programmes d'urgence de l'OMS, le Dr Michael Ryan, a souligné que certains pays avaient montré qu'il était possible de "ralentir" la propagation du virus, permettant au système de santé de mieux se préparer

à affronter l'épidémie.

"Il y a de merveilleuses leçons à tirer de la Chine", a-t-il dit.

L'épidémie a été qualifiée pour la première fois mercredi de "pandémie" par l'Allemagne.

Mais l'OMS a une fois de plus estimé que ce n'était pas le cas. "Nous n'en sommes pas encore là", a affirmé Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Mais si cette appréciation devait changer, cela ne ferait pas l'objet d'une déclaration formelle et officielle de l'OMS, contrairement au classement du Covid-19 comme "urgence de santé publique de portée internationale" le 30 janvier.

Le monde sportif de plus en plus inquiet

Plusieurs nouvelles annulations, reports et autres forfaits par précaution, causés par l'épidémie de nouveau coronavirus, sont à nouveau venus perturber jeudi le calendrier sportif, faisant craindre pour la tenue des prochains grands rendez-vous internationaux.

Jeudi en début d'après-midi, le match du Tournai des six nations Italie-Angleterre, prévu à Rome le 14 mars, a été reporté à une date indéterminée.

C'est la deuxième rencontre du Tournai reportée, après celle prévue

initialement samedi 7 mars à Dublin entre l'Irlande et l'Italie, où se trouve le premier foyer européen de l'épidémie de Covid-19, qui a fait dans ce pays 107 morts pour plus de 3.000 cas.

Cette annonce a été faite au lendemain des mesures décidées par le gouvernement italien pour lutter contre l'extension de l'épidémie dans la péninsule.

Afin d'éviter au maximum rassemblements et foules, les autorités ont publié mercredi un décret selon lequel toutes les compétitions spor-

tives, notamment les matches de Serie A de football, devront se tenir à huis clos jusqu'au 3 avril.

Mais plusieurs organisateurs d'événements sportifs ont pris l'initiative d'aller encore plus loin, au nom du principe de précaution.

Le marathon de Paris, qui devait réunir le 5 avril environ 60.000 inscrits, a été reporté au 18 octobre, a annoncé l'organisateur Amaury Sport Organisation (ASO) qui avait déjà pris la décision le week-end dernier d'annuler le semi-marathon dans les rues de la capitale.

USA: plan d'urgence de 8,3 milliards de dollars contre le coronavirus



Le Congrès américain a approuvé jeudi un plan d'urgence de 8,3 milliards de dollars pour financer la lutte contre le coronavirus qui se propage aux Etats-Unis, notamment dans l'ouest du pays, alors que le gouvernement se dit confiant dans sa capacité à endiguer l'épidémie.

Le Sénat s'est prononcé pratiquement à l'unanimité (une seule voix contre) en faveur de ce financement exceptionnel, issu d'un accord entre élus républicains et démocrates, qui avait été voté la veille

par la Chambre des représentants. "Le Congrès a montré une capacité de direction forte et décisive face au nouveau coronavirus", a affirmé le sénateur démocrate Patrick Leahy, saluant un texte préparé et approuvé par les deux camps "en neuf jours en raison de l'urgence". Le plan vise à améliorer l'action des pouvoirs publics dans "la prévention, la préparation et la réponse" face à l'épidémie, a-t-il ajouté. Il prévoit notamment de financer la recherche et le développement de vaccins, de traitements

médicaux et en matière de diagnostic, ainsi que les services médicaux à distance ou des prêts à taux réduits pour les petites entreprises.

Plus de 180 personnes ont été contaminées par le Covid-19 qui a fait 11 morts, selon un bilan établi jeudi.

L'Etat de Washington (nord-ouest), où 10 morts ont été enregistrés, a indiqué que le nombre de contaminations avait plus que doublé en 24 heures, passant de 39 à 70.

INSUFFISANCE CARDIAQUE

Une heure de sport par jour protégerait le cœur

Pour maintenir son cœur en bonne santé et réduire les risques d'insuffisance cardiaque, il est recommandé de pratiquer une activité sportive quotidienne au moins pendant une heure, selon une nouvelle étude scientifique suédoise.

Une heure d'activité sportive modérée ou une demi-heure à intensité soutenue permettrait de réduire l'insuffisance cardiaque de 46%, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue de l'American Heart Association, *Circulation: Heart Failure*. Les chercheurs de l'Université d'Uppsala ont observé l'activité physique totale et analysé les données médicales, de 39.805 personnes bien portantes âgées de 20 à 90 ans.

Au fil de l'étude, les volontaires ont informé les chercheurs de leurs habitudes quotidiennes relatives au tabagisme, à la prise de médicaments ou à la consommation d'alcool mais aussi à leur activité physique et à la sédentarité ou pas de leur emploi.

Le cœur a besoin de faire du sport pour être en forme

Les chercheurs ont constaté que plus la personne était active, plus son risque d'insuffisance cardiaque baissait et que l'exercice physique était bénéfique aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Les personnes qui faisaient plus de sport pendant leurs loisirs, au-delà d'une heure d'exercice modéré ou une demi-heure d'activité soutenue, voyaient leur risque d'insuffisance cardiaque baisser de 46%.

Pour les auteurs de l'étude, les activités sportives se classent en plusieurs catégories, la marche étant considérée comme un sport "peu soutenu", le jogging ou la natation étant "modérés" et les sports en compétition en-



treint dans la catégorie "sport soutenu".

"Vous n'avez pas besoin de courir un marathon pour profiter des bienfaits de votre activité physique, même une activité très peu soutenue peut produire des effets positifs", explique le professeur Kasper Andersen, co-

auteur à l'université d'Uppsala, en Suède. Rappelons que l'Organisation Mondiale de la Santé préconise de pratiquer au moins 60 minutes d'activité par jour pour les enfants de 5 à 7 ans et au moins 150 minutes d'exercice modéré par semaine pour les adultes.

Pourtant, d'après une récente étude de l'Organisation, les Européens sont trop sédentaires. Dans 23 pays où l'enquête a été réalisée, plus de 30% des sondés de 15 ans et plus ne font pas assez d'exercice physique.

Un nouveau traitement bientôt disponible



Un nouveau médicament, le LCZ696 a montré son efficacité dans le traitement de l'insuffisance cardiaque et dans la réduction de la mortalité liée à cette maladie.

Soigner l'insuffisance cardiaque avec le LCZ696, un nouveau médicament du laboratoire suisse Novartis permettrait de réduire les risques de mortalité de 20%, selon les résultats d'une étude présentée au Congrès de la société européenne de cardiologie. Publié dans la revue médicale *New England Journal of Medicine*, cet essai révèle aussi une réduction de 21% du nombre d'hospitalisations.

Les bienfaits du traitement ont été démontrés

Un essai clinique de phase III réalisé sur 8.442 patients dans 47 pays suivis durant 27 mois a prouvé l'efficacité du LCZ696 sur l'insuffisance cardiaque.

L'insuffisance cardiaque est définie par l'incapacité du myocarde (le muscle cardiaque) à assurer un débit cardiaque suffisant pour couvrir les besoins énergétiques de l'organisme.

Les résultats de cette étude ont montré que 21,8% des participants traités avec le LCZ696 sont morts

d'insuffisance cardiaque et 26,5% chez ceux soignés avec l'enalapril, ce qui représente un écart de 20%. De plus, ce nouveau médicament permet aussi de réduire de 21% le nombre d'hospitalisations pour insuffisance cardiaque.

«Un médicament doit aider les patients à se sentir mieux, à modifier le cours de la maladie et c'est exactement ce que fait le nouveau traitement LCZ696» explique Milton Packer, professeur à l'Université du sud du Texas à Dallas, l'un des principaux auteurs de l'étude. « Et, si ce médicament provoque chez quelques patients de l'hypotension, il crée en revanche beaucoup moins de problèmes rénaux ».

« Malgré les traitements existants, le taux de mortalité de l'insuffisance cardiaque demeure élevé, avec jusqu'à 50% des patients décédant dans les cinq ans après le diagnostic », rappelle Novartis.

Au vu des résultats très satisfaisants de cette étude clinique, Novartis va déposer des demandes d'autorisation de mise sur le marché auprès de l'agence américaine des médicaments, la Food and Drug Administration (FDA), d'ici fin 2014 et auprès de l'EMA, l'agence européenne des médicaments début 2015.

ATTENTAT-SUICIDE PRÈS DE L'AMBASSADE AMÉRICAINNE À TUNIS: Un policier succombe à ses blessures

Un policier, touché lors de l'attentat suicide survenu, vendredi, aux alentours de l'ambassade américaine à Tunis, a succombé à ses blessures, a indiqué une source du département tunisien de l'Intérieur.

Le ministère, qui avait auparavant fait état de cinq agents et un civil blessés, a annoncé dans un communiqué le décès du lieutenant Taoufik Mohammed El Nissaoui, dans la première attaque du genre à frapper la capitale tunisienne en huit mois.

L'explosion a retenti en fin de matinée près de cette représentation diplomatique située dans le quartier des Berges du Lac, à une dizaine de kilomètres du centre-ville. "L'opération a entraîné la mort des deux assaillants, blessé cinq policiers, et légèrement blessé un civil", selon le ministère de l'Intérieur. Selon un responsable de la police, un assaillant est mort en tentant de forcer l'entrée de l'ambassade, un site sensible protégé par des barrages.

Un des kamikazes circulait à moto, a ajouté un autre policier témoin de la scène. La police scientifique a immédiatement été dépêchée sur les lieux, survolés par un hélicoptère.

L'ambassade américaine a indiqué sur Twitter avoir pris des mesures après une explosion, invitant à éviter la zone. "Quelle rude tâche de devoir continuer à travailler alors que tu viens de voir tes collègues blessés," a réagi un policier sur place. Le dernier attentat en date en Tunisie remontait à fin juin 2019, lorsqu'un double attentat suicide avait visé des policiers dans le centre de Tunis et devant une caserne.

Revendiqués par l'organisation terroriste autoproclamée "Etat islamique" (EI/Daech), ils avaient tué un policier et fait ressurgir le spectre de la violence dans un pays traumatisé par une série d'attaques en 2015-2016.

La Tunisie est sous état d'urgence depuis novembre 2015 et une attaque suicide contre la garde présidentielle à Tunis dans lequel 12 agents ont été tués. Cet attentat avait également été revendiqué par Daech.

COTE D'IVOIRE Le président ivoirien Alassane Ouattara ne se présentera pas à un 3^{ème} mandat

Le président ivoirien Alassane Ouattara a mis fin à des mois de suspense sur son éventuelle candidature à un troisième mandat en annonçant qu'il ne se représenterait pas, une décision surprise saluée dans le pays et à l'étranger.

"Je vous annonce solennellement que j'ai décidé de ne pas être candidat à la présidentielle du 31 octobre 2020 et de transférer le pouvoir à une jeune génération", a-t-il lancé devant députés et sénateurs réunis en Congrès extraordinaire.

Elus et observateurs attendaient une annonce sur la révision constitutionnelle promise depuis des mois et qui générerait rumeurs et fantasmes. Finalement, cette révision ne comporte que des points mineurs (nomination du vice-président après l'élection et non un "ticket" pour le scrutin, aménagements juridiques...).

Mais le président a profité du cadre symbolique de Yamoussoukro et de la réunion des deux chambres pour une annonce qui a pris tout le monde de court, sur un confinement où de nombreux présidents s'accrochent au pouvoir le plus longtemps possible.

La Guinée voisine est ainsi secouée par des violences, autour de la volonté prêtée au président Alpha Condé de briguer un troisième mandat à la fin de l'année.

APS

ALGÉRIE - SAHARA OCCIDENTAL L'ambassadeur sahraoui salue "le rôle de premier plan" de l'Algérie dans le soutien du droit des peuples à l'autodétermination

L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie Abdelkader Taleb Omar a salué jeudi à Batna le "rôle de premier plan" de l'Algérie dans le soutien du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Dans son allocution, à l'université de Batna 1 à l'occasion du coup d'envoi des célébrations marquant la commémoration du 44^e anniversaire de la proclamation de la RASD, le diplomate a affirmé que "l'Algérie a infligé une leçon inoubliable au colonialisme qui servira à jamais d'exemple à ceux qui luttent pour leur liberté et leur indépendance".

A cette occasion, Abdelkader Taleb Omar a encore une fois salué les liens de fraternité et de solidarité unissant les peuples sahraoui et algérien.

Devant un parterre d'étudiants sahraouis et algériens, l'ambassadeur de la RASD a exprimé sa reconnaissance et sa gratitude au gouvernement algérien et au président de la République Abdelmajid Tebboune "qui a réitéré la position constante de l'Algérie à l'égard de la cause de Sahraouie à chaque rencontre politique internationale", a-



t-il dit, soulignant que celle-ci demeure une question de décolonisation.

Le diplomate sahraoui a fait état également du rôle de l'Algérie dans l'accueil des étudiants sahraouis leur permettant d'accéder aux

connaissances nécessaires qui leur permettront, a-t-il dit, d'occuper la place qu'ils méritent parmi les nations.

La manifestation à laquelle a assisté le wali Toufik Mezhoud a été organisée par la branche du chahid Riha

Embark des étudiants sahraouis en Algérie.

Cette journée a donné lieu à une exposition photo retraçant l'histoire du mouvement Polisario en plus des hommages rendus à certaines personnalités.

CRISE EN LIBYE

Vers la promotion de l'action humanitaire pour répondre à la réalité des défis (Déclaration finale)

Les participants à une journée d'études sur "les conséquences de la crise libyenne sur la situation humanitaire dans la région", ont affirmé, jeudi à Alger, que les instances nationales des pays du voisinage de la Libye activant dans le champ humanitaire devront poursuivre la coopération et la coordination à même de mettre sur pied un "plan" capable de répondre aux défis imposés par les crises dans la région en générale et particulièrement en Libye.

La Déclaration finale de la journée d'études a indiqué que "les défis imposés par les crises dans la région à l'action humanitaire a entraîné des conséquences inédites sur le plan de la croissance du volume en besoins humanitaires".

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, les participants ont affirmé que "la protection de la dignité humaine commence par le traitement et la prise en charge des causes des crises", valorisant l'initiative du Croissant Rouge algérien (CRA) en association avec le Croissant Rouge libyen (CRL) qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'action commune visant la protection de la dignité humaine.

La Déclaration a insisté, en outre, sur le respect de l'unité de la société nationale du CRL et sur le fait que toute action doit être à travers des partenariats directs, mettant en avant l'initiative du CRA qui a signé un accord de partenariat direct avec le CRL.

Les participants ont exprimé leur préoccupation quant à la réalité de l'émigration qui se transforme en une traite des humains, nous invitant à interpeller la conscience de la commu-



nauté internationale pour redynamiser le développement dans la région et d'oeuvrer à la recherche de solutions efficaces à travers la promotion des microprojets.

"Après l'arrivée de l'épidémie de Coronavirus aux pays du voisinage et devant une situation humanitaire en dégradation constante, la sonnette d'alarme doit être tirée sur la difficulté de répondre à cette situation et sur l'incapacité de la maîtriser, d'où l'impératif d'engager une réflexion profonde sur les moyens nécessaires pour faire face à cette épidémie transfrontalière dans un contexte marqué par l'exacerbation des crises et de la tragédie humaine", a noté la déclaration.

La Déclaration finale de la journée d'études, qui a été organisée par le CRA en association avec le CRL, a souligné l'impérative redynamisation de l'action humanitaire à travers un forum de la diplomatie humanitaire des pays du voisinage de la Libye, en plus du Mali.

Les participants ont apprécié l'initiative des Croissants-rouge algérien et libyen dans le cadre du renforcement de l'action commune ayant pour objectif la protection de la dignité humaine.

Ont pris part à cette rencontre des présidents et des secrétaires généraux des sociétés nationales du croissant et de la croix rouge des pays du voisinage de la Libye, en plus du Mali, en présence d'un groupe d'observateurs, d'ambassadeurs et de représentants des organisations onusiennes, outre des experts.

Les conséquences inédites sur l'action humanitaire ont été débattues lors de cette journée d'études par les participants qui ont abordé plusieurs angles liés à cette problématique dont la situation humanitaire dans un contexte marqué par des capacités limitées des sociétés nationales activant dans le champ humanitaire (croissants et croix rouge de la région) et le niveau de la crise et son caractère ascendant.

SYRIE: Moscou et Ankara prêts à démanteler tous les groupes considérés comme terroristes par l'Onu

Moscou et Ankara se sont déclarés prêts à démanteler tous les groupes qui, selon le Conseil de sécurité des Nations unies, sont considérés comme terroristes, a déclaré le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, donnant lecture du document commun adopté à l'issue des négociations entre Vladimir Poutine et Recep Tayyip Erdogan.

La Russie et la Turquie ont exprimé leur "détermination à lutter contre toute manifestation de terrorisme et à démanteler tous les groupes terroristes que le Conseil de sécurité de l'Onu a reconnu comme tels.

La menace aux civils et aux infrastructures ne peut être justifiée par quelque prétexte que ce soit", souligne le document des deux pays qui relèvent leur attachement à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de la Syrie.

En outre, les deux pays soulignent l'importance de prévenir l'aggravation de la situation humanitaire dans le pays, de protéger les civils et d'accorder une aide humanitaire à tous les Syriens qui en ont besoin.

"Le conflit syrien n'a pas de solution militaire et doit être réglé par un processus politique organisé et réalisé par les Syriens eux-mêmes en conformité avec la résolution 2254 du Conseil de sécurité de l'Onu", note la déclaration.

Elle relève également l'importance de contribuer "à un retour volontaire et en sécurité



des réfugiés et des personnes déplacées vers leurs foyers en Syrie".

En outre, la Russie et la Turquie ont convenu d'aménager un couloir de sécurité autour de la route qui relie Alep au gouvernorat côtier de Lattaquié (M4), dans le nord de la Syrie, a déclaré le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, à l'issue des négociations entre Vladimir Poutine et Recep Tayyip Erdogan.

"Créer un couloir de sécurité large de six kilomètres au nord et de six kilomètres au sud de la route M4. Les paramètres concrets de fonctionnement de ce

couloir seront concertés entre les ministères russe et turc de la Défense dans le courant de sept jours", a-t-il indiqué aux journalistes en donnant lecture du document commun adopté à l'issue des négociations bilatérales à Moscou. Les rencontres en comités restreint et élargi sous la présidence de Vladimir Poutine et Recep Tayyip Erdogan se sont poursuivies pendant plus de six heures jeudi à Moscou.

Les Présidents russe et turc ont réussi à concevoir un document commun sur le règlement en Syrie qui prévoit notamment un cessez-le-feu qui doit entrer en vigueur à minuit et selon lequel la Turquie a dépêché des forces supplémentaires à Idlib sur concertation avec la Russie. En outre, les deux pays ont relevé la nécessité de poursuivre un travail conjoint dans le cadre du format d'Astana (aujourd'hui, Noursoultan), tandis qu'Ankara a exprimé le souhait de poursuivre sa collaboration avec la Russie sur la base du respect mutuel. Recep Tayyip Erdogan a invité Vladimir Poutine en Turquie pour le centième anniversaire des relations diplomatiques entre les deux pays.

Le milliardaire américain Mike Bloomberg a annoncé mercredi, au lendemain de résultats très décevants lors du "Super Tuesday", son retrait de la primaire démocrate et a apporté son soutien à l'ancien vice-président Joe Biden.

ETATS UNIS - PRIMAIRES DÉMOCRATES: Elizabeth Warren quitte la course à la Maison Blanche

La sénatrice Elizabeth Warren a quitté jeudi la course à la Maison Blanche après plusieurs défaites cuisantes aux primaires démocrates, laissant place au grand duel entre Bernie Sanders et Joe Biden.

En annonçant son abandon devant sa maison du Massachusetts, comme lors de l'officialisation de sa candidature fin 2018, elle a dit n'être pas prête à indiquer "aujourd'hui" si elle apportait son soutien à l'un des deux hommes encore en lice.

Un peu plus tard, sur la chaîne MSNBC, elle a néanmoins confié que Bernie Sanders était un vieil ami avec lequel elle travaille depuis "très, très longtemps". Ils partagent en effet beaucoup d'idées marquées très à gauche. Concernant l'ancien vice-président Joe Biden, qui a récupéré ces derniers jours sa position de favori pour l'investiture démocrate, la sénatrice a souligné sur MSNBC qu'ils abordaient de nombreux sujets avec "différentes directions".

Le soutien de cette ancienne professeure de droit, pourfendeuse de Wall Street et qui dispose d'un bon réseau de bénévoles très motivés, est désormais très courtisé.

Bernie Sanders, sénateur du Vermont se revendiquant "socialiste", a applaudi la "campagne extraordinaire des idées" menée par sa collègue au Congrès des Etats-Unis, notamment sur l'écologie, la dette étudiante, la couverture médicale universelle et la protection du droit des femmes. "Sans elle, le mouvement progressiste ne serait certainement pas aussi puissant qu'il l'est aujourd'hui", a-t-il tweeté.

"La sénatrice Elizabeth Warren est la combattante la plus farouche pour les familles de la classe moyenne", a tweeté Joe Biden après l'annonce de son retrait.

"Nous avons besoin de sa voix dans cette course". Elizabeth Warren, 70 ans, s'était hissée au sommet des sondages à l'automne avant de retomber. Elle n'a pas gagné une seule de la vingtaine de primaires organisées à ce jour, essuyant même des défaites particulièrement humiliantes dans le Massachusetts qu'elle représente au Sénat et dans l'Oklahoma où elle a grandi. De nombreuses personnes lui rendaient hommage jeudi sur Twitter avec le mot-dièse "ThankYouElizabeth" (#MerciElizabeth).

Mike Bloomberg en fait autant

Le milliardaire américain Mike Bloomberg a annoncé mercredi, au lendemain de résultats très décevants lors du "Super Tuesday", son retrait de la primaire démocrate et a apporté son soutien à l'ancien vice-président Joe Biden.

"Il y a trois mois, j'ai présenté ma candidature à la présidence Donald Trump. Aujourd'hui, je me retire de la course pour la même raison: battre Donald Trump, car il est devenu clair à mes yeux que continuer aurait rendu plus difficile d'y parvenir", a-t-il déclaré dans un communiqué. Il a ajouté apporter son soutien à Joe Biden, qui représente comme lui l'aile modérée du parti démocrate, estimant qu'il était désormais le "meilleur" candidat pour battre le président républicain en novembre. "Je connais Joe depuis très longtemps. Je connais sa décence, son honnêteté, et son engagement dans les causes si importantes pour notre pays", s'est justifié l'ancien maire de New York, âgé de 78 ans.

Entré tardivement en campagne, Mike Bloomberg avait opté pour une stratégie inédite en faisant l'impasse sur les quatre premiers Etats à voter dans la primaire avant la grande journée électorale du "Super Tuesday".

L'homme d'affaires new-yorkais, qui compte parmi les dix hommes les plus riches de la planète, avait puisé sans compter dans son immense fortune personnelle pour financer spots publicitaires et équipes de campagne fournies sur le terrain.

Ces investissements avaient semblé payer au départ, le poussant jusqu'à la troisième place des sondages nationaux, mais il était sorti affaibli de deux mauvaises performances lors de débats télévisés en février. Raillé par Donald Trump, un autre milliardaire new-yorkais, et cible d'attaques répétées de la part de ses rivaux démocrates, Mike Bloomberg a enregistré mardi des résultats très décevants lors du "Super Tuesday", ne finissant en tête dans aucun des 14 Etats en jeu. "Je suis immensément fier de la campagne que nous avons menée", écrit-il dans le communiqué annonçant son abandon.

"Mini Mike Bloomberg vient de quitter la course à la présidence", a immédiatement réagi sur Twitter Donald Trump. "J'aurais pu lui dire il y a longtemps qu'il ne faisait pas l'affaire, il aurait économisé un milliard de dollars, le vrai coût (de sa campagne)". "Il va désormais injecter son argent dans la campagne de Joe l'Endormi, pour sauver la face. Ça ne marchera pas!", a ajouté le président américain.

APS

ARABIE SAOUDITE: Le ministre de l'Economie démis de ses fonctions et nommé conseiller au palais royal

Le ministre saoudien de l'Economie Mohammed al-Touweijri a été démis de ses fonctions par le roi Salmane, et nommé conseiller au palais royal, à l'occasion d'un nouveau remaniement ministériel.

"Le roi Salmane a démis Mohammed al-Touweijri de ses fonctions de ministre de l'Eco-

nomie et a chargé Mohammed al-Jadaan (Finances) de diriger ce ministère", a rapporté dans la nuit l'agence officielle SPA.

Le ministre sortant a été nommé conseiller royal avec rang de ministre, selon la même source.

Ryadh avait annoncé le 25 février la création de trois nou-

veaux ministères, dédiés au Tourisme, aux Sports et à l'Investissement.

Khaled al-Falih, ancien ministre de l'Energie remplacé en septembre par un des fils du roi Salmane, a fait son retour au gouvernement comme ministre de l'Investissement au terme du remaniement de février.

Le Brésil rappelle "tout" son personnel diplomatique du Venezuela

Le gouvernement brésilien a rappelé jeudi "tout" son personnel diplomatique du Venezuela et demandé à Caracas de retirer ses représentants au Brésil, a annoncé une source gouvernementale.

"Tout le personnel diplomatique brésilien a été rappelé. Il n'y aura plus personne au Venezuela", a déclaré cette source. Les deux pays entretiennent des rela-

tions tendues depuis l'arrivée au pouvoir du président brésilien Jair Bolsonaro début 2019. Selon la presse locale, le processus de retrait devrait prendre deux mois environ. Mais cette mesure ne signifie pas pour autant une fermeture de l'ambassade, souligne cette source gouvernementale.

"Le gouvernement brésilien est en train d'évaluer la façon dont



l'assistance consulaire sera assurée", a-t-elle ajouté, en référence aux quelque 10.000 Brésiliens vivant au Venezuela qui pourraient se

voir affectés. Cette mesure intervient peu avant la visite du président Bolsonaro aux Etats-Unis, prévue samedi.

ONU

Une diplomate chinoise appelle à mettre fin à la surveillance électronique et la collecte des données personnelles

La représentante spéciale pour les droits de l'Homme du ministère chinois des Affaires étrangères, Liu Hua, a appelé les Nations Unies à prendre des mesures concrètes pour empêcher certains pays de mener une surveillance électronique à grande échelle et de collecter des données personnelles dans le monde entier.

Lors du dialogue interactif jeudi avec le rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à la vie privée au cours de la 43e session du Conseil des droits de l'Homme à Genève, elle s'est dite gravement préoccupée par ces pratiques qui violent la souveraineté nationale et les droits de l'Homme, en particulier le droit à la vie privée.

Mme Liu, citée par l'Agence Chine nouvelle, a souligné que la surveillance illégale ou arbitraire des communications des gens et la collecte de données personnelles constituaient non seulement une atteinte à la vie privée, mais affectaient également le droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion, ainsi que le droit à l'information.

"En raison de la nature très mondialisée des technologies de communication représentées par Internet, la surveillance électronique à grande échelle viole non seulement les droits de l'Homme de ses citoyens, mais piétine également les droits de l'Homme de peuples d'autres pays et leur souveraineté nationale", a-t-elle déclaré, ajoutant que cette pratique va égale-



ment à l'encontre des principes de respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de la non-ingérence, tels qu'enchâssés dans la Charte des Nations Unies.

Le développement des technolo-

gies informatiques rend la diffusion de l'information plus pratique et plus rapide, a noté la diplomate, observant que dans le même temps, Internet offre également une plateforme nouvelle pour les actes illégaux et crimi-

nels, posant de nouveaux défis à la protection du droit à la vie privée.

Le gouvernement chinois attache une grande importance à la protection de la vie privée des citoyens et s'est engagé à améliorer les lois et les règlements pertinents, a-t-elle assuré.

En Chine, les dispositions générales du Code civil, la loi sur la cybersécurité, la décision du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale sur le renforcement de la protection de l'information en ligne et d'autres lois et règlements ont clairement encadré la collecte, l'utilisation et la protection des informations personnelles, a déclaré Mme Liu.

L'année dernière, l'Administration chinoise du cyberspace a publié un règlement sur la protection des informations personnelles des enfants en ligne, une première en Chine, a dit la diplomate, notant que ce règlement aidait à protéger les droits et les intérêts légitimes des enfants et créait un épanouissement sain des enfants.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SETIF
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
CITE ADMINISTRATIVE AIN T'BINET SETIF
Tél: 036.62.16.48/ NIF: 000219015002263

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° 015/2020

- La direction des équipements publics lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales pour:

- **PROJET: réalisation d'un établissement pénitencier 300 détenus ain azel**
LOT 01: réalisation et équipement bache a eau capacity de 300 m3

LOT02: terrain de sport et travaux divers

- Les entreprises ou groupe d'entreprises possédant un certificat de qualification suivante peuvent participer au avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales.

01/ qualification en Bâtiment comme activité principale catégorie trois (03) ou plus

*En cas de groupement le président qualification catégorie trois (03) ou plus et les membres qualification catégorie deux (02) ou plus en bâtiment comme activité principale.

- Les dossiers de soumission sont à retirer auprès de la direction des équipements publics Sise Cité Administratif Ain T'binet -Setif- Tel:(036) 62.16.48 et cela après avoir le bon de versement de somme (2000 DA) réglé auprès du siège trésorier public de la wilaya de Setif.

Numéro de compte: 211007

- Les offres doivent comporter un « dossier de candidature » et une « offre technique » et une « offre financière » chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée, cachetée et séparée indiquant le nom de la société et la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention un « dossier de candidatures » ou une « offre techniques » ou une « offre financière » selon le cas. les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante:

« **NE PAS OUVRIR SAUF PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLES ET DU JUGEMENT DES OFFRES** » + **APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCES MINIMALES N° 1/2020**

+ **SUJET DE L'APPEL D'OFFRE**

+ **A- la première dite dossier de candidature:**

- Déclaration de candidature dument renseignée et signée et cachetée par le soumissionnaire.

- Déclaration de prohié dument renseignée et signée et cachetée par le soumissionnaire.

- Déclaration du sous-traitant dument renseignée et signée et cachetée par le soumissionnaire

- Les statuts pour les sociétés.

- Copie de certificat de qualification en cours de validité ..

- Bilans financiers des 03 dernières années d'exercice (2016-2017-2018)

- Références professionnelles dument justifiées (attestation de bonne exécution en construction réalisées avec montant, délivrés par le maître de l'ouvrage) direction publics.

- Liste des moyens humains à utiliser pour le projet (Attestation d'affiliation au niveau CNAS + Attestation dans la spécialité (pour l'encadrement).

- Listes des moyens matériels dument justifiée par (Huisier de justice de l'année en cour + copie des cartes grise et d'assurance pour le matériel roulant en cour de validité).

Art 69 du décret présidentiel N°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics -Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et en tous état de cause avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

01- Mise à jour (CASNOS -CACOBATH) en cour de validité.

02- Copie de Casier judiciaire moins de 03 mois en cour de validité.

03- Copie de l'attestation de dépôt légale des comptes sociaux pour les personnes morales (SPA- SNC- SARL- EURL) année 2018

04- Copie de Numéro Identification Fiscale (NIF).

05- Extrait rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier de 03 mois en cour de validité.

06- Copie de registre de commerce

B- la seconde dite offre technique contenant:

La déclaration à souscrire dument renseignée et signée et cachetée par le soumissionnaire.

Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

Agenda technique justificatif.

C- la seconde dite offre financier contenant:

1. La lettre de soumission dument renseignée et signée et cachetée par le soumissionnaire.

2. Le bordereau des prix unitaires « BPU » dument remplis et signés et cachetés par le soumissionnaire.

3. Le devis qualificatif et estimatif dument remplis et signés et cachetés par le soumissionnaire.

4. La durée de préparation des offres est fixée de (10) jours à partir de la ière parution des journaux national ou BOMOP).

5. L'offre sera déposée au « secrétariat de service administratif et moyenne » au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de Setif, sise: Cité Administratif ain T'binet Setif, au dernier jour de la durée du préparation des offres du (08:00 H jusqu'à 14:00 H), et l'ouverture des plis sera au même jour à 14:00 h.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à (08:00 H jusqu'à 14:00 H), et l'ouverture des plis sera au même jour à 14:00 h.

6. La validité de l'offre est égale à la durée de préparation des offres augmentée de (03 Mois).

7. Le service contractant se réserve le droit de proroger le délai des préparations des offres pour motif ou circonstances exceptionnelles.

8. Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
N.I.F: 0515020382

4ème AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT Avec exigence de capacités minimales

Le Wali de la Wilaya de Batna, La Direction de la Santé et de la Population, lance Un 4ème Avis d'Appel d'Offre National ouvert Avec exigence de capacités minimales, pour: Réalisation d'une

Maternité Urbaine 80 lits a Barika wilaya de Batna.

Lot N° 47: EQUIPEMENTS DE LEVAGE

Les Soumissionnaires Représentant Exclusif des fabricants et / ou importateurs distributeurs agréés par le Ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière et qui disposent des capacités et ressources nécessaires pour mener à bien l'objet du présent cahier des charges intéressés par le présent avis d'appel peuvent retirer le Cahier des Charges auprès de la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Batna - Bureau des marchés publics- Sise: rue de la nouvelle wilaya - Batna

Les concurrents doivent préparer quatre enveloppes La première comporte le dossier de candidature la deuxième l'offre technique -- la troisième l'offre financière, Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée portant le nom et l'adresse du soumissionnaire, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention:

« **Soumission à ne pas ouvrir** »

- **Avis d'Appel d'Offres National ouvert Avec exigence de capacités minimales**

Opération: Réalisation d'une Maternité Urbaine 80 lits a Barika wilaya de Batna

Lot N° 47: Equipements De Levage

Les offres doivent être accompagnées par les pièces réglementaires suivantes:

DOSSIER DE CANDIDATURE:

1- Déclaration de candidature selon le modèle joint au cahier des charges renseignée et signée,

2- Déclaration de prohié selon le modèle joint au cahier des charges renseignée et signée.

3- Les statuts pour les sociétés,

4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

5- La liste des moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement) appuyés par les diplômes + affiliation CNAS.

6- La liste des moyens matériels pour l'entrepreneur et doit être la propriété de l'entrepreneur, appuyée des pièces justificatives (copies des cartes grises + assurances).

7- Les moyens financiers justifiant par les bilans de l'entreprise pour les 03 dernières années 2016-2017-2018 visés par les services des impôts ou C20

8- Références professionnelles dans la catégorie du même Equipement justifiées par les attestations de bonne exécution des cinq dernières années, signées par les maîtres de l'ouvrage publics.

9- Extrait de rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier. Portant la mention « Non inscrit au fichier

national des fraudeurs »

10- Planning prévisionnel des travaux et délai d'exécution

11- Une copie du certificat de qualification ou pièce justificative de l'activité (fabriquant, importateur ou fournisseur) en cours de validité et disposant des codes y afférents dans le registre de commerce.

12- Les mises à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH.

13- Numéro de l'identification fiscale NIF

14- Extrait du casier judiciaire original du soumissionnaire en cours de validité moins de trois mois

15- Copie de l'extrait du registre de commerce du soumissionnaire légalisée par le CNRC

16- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux délivré par CNRC pour les sociétés commerciales dotées de la morale de droit algérien.

17- Le certificat de garantie.

OFFRE TECHNIQUE:

1- La déclaration à souscrire selon le modèle joint au cahier des charges, dument remplie et signée.

2- Mémoire Technique permettant d'évaluer l'offre (Certificat de conformité de l'équipement + catalogues technique justifiant la qualité, la marque et le type d'équipements + le planning de livraison et les Engagements signés par le soumissionnaire (du délai de Garantie + d'intervention rapide + la disponibilité des pièces de rechange au moins dix (10) ans et la formation des techniciens de maintenance)

3- Le présent Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

OFFRE FINANCIERE:

1- Lettre de soumission selon le modèle joint au cahier des charges, signée, datée et renseignée

2- Le Bordereau des prix unitaires, signée, datée et renseignée par le soumissionnaire;

3- Le Détail Quantitatif et Estimatif signée, datée et renseignée par le soumissionnaire;

Les concurrents doivent déposer leurs offres, le Dixième (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP avant 09h30 au siège de la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Batna, sise: Route De La Nouvelle Wilaya - Batna.

Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu au siège de la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Batna. le jour même correspondant à la date de dépôt des offres à 10H00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date d'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure.

Toute offre parvenue en retard ou non, conforme à la réglementation ne sera pas prise en considération.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre quatre-vingt-dix (90) - Dix (10) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

FEMME/FÊTE/CÉLÉBRATION

Mokhtari Fatima, une femme artiste qui a transformé son domicile en une galerie d'art

Mokhtari Fatima, est une artiste dans l'âme, qui n'a pas hésité à transformer son domicile familial, sis dans la commune de l'Oued Fodda (20 km à l'est de Chlef), en une galerie d'art, faute de "disponibilité" d'autres espaces d'exposition pour ses œuvres picturales.

L'amour profond de Mme Mokhtari pour la peinture remonte à ses premières années dans l'école primaire, quand ses travaux lui valaient les meilleures notes dans la matière du dessin et des travaux pratiques.

Malheureusement des conditions sociales difficiles l'ont empêché de poursuivre ses études moyennes et secondaires, mettant ainsi un frein à son don naturel.

Mais qu'a cela ne tienne, notre artiste en herbe n'a pas baissé les bras. Elle a continué à nourrir son art et son amour pour la peinture, l'art plastique, et la confection d'œuvres d'art à partir d'objets recyclés, en dépit du manque d'intérêt flagrant de son milieu familial et des associations du domaine pour son talent. D'où la décision prise



par Mme Mokhtari, une fois mariée, de transformer sa maison en une galerie d'art, où elle donnera libre court à son art, loin de toute contrainte de quelque nature que ce soit.

C'est ce qui fut fait, car cette femme au foyer et mère de cinq enfants, a transformé son domicile en une véritable galerie

d'art, dont les murs sont ornés de ses toiles chatoyantes exprimant un talent inné et un amour profond pour l'art pictural, outre différents objets de décoration, constituant de véritables œuvres d'art, confectionnées à partir d'objets recyclés.

En somme le visiteur du domicile de cette

femme artiste se croirait véritablement être dans un musée, tant il est subjugué par la beauté et l'expressivité des toiles et des œuvres d'art exposées. Un travail qui gagnerait à être pris en charge par des spécialistes du domaine. Outre son amour pour l'art pictural, cette artiste accomplit vœu une véritable passion pour la poésie.

Elle est connue pour ses déclamations en poésie populaire, qu'elle ambitionne d'éditer un jour, si l'opportunité lui en était donnée. En attendant, cette artiste dans l'âme poursuit son bonhomme de chemin en donnant libre court à son talent et imagination, tantôt sur la toile, tantôt en poèmes, et tantôt en œuvres d'art, prouvant ainsi, si besoin est, que le talent et l'art ne meurent jamais.

TIARET

Décès du chanteur engagé Abdelkader Mohamed Cherif

Le chanteur engagé Abdelkader Mohamed Cherif est décédé, jeudi après-midi, à l'hôpital "Tahar Mimouni" de Sougueur (Tiaret), des suites d'une brève maladie, a-t-on appris vendredi de source médicale.

Le défunt, considéré comme l'un des piliers de la chanson engagée dans la wilaya de Tiaret, est issue de l'école "Alhan wa chabab" dans les années 1980.

Connu pour sa participation à l'opérette "Le Chaïd Ali Maachi", le défunt a collaboré avec de nombreux compositeurs dont les regrettés Mâati Bachir et Blouai Houari. Durant sa carrière artistique, Abdelkader Mohamed Cherif a obtenu plusieurs premiers prix lors de festivals nationaux, rappelle-t-on.

Ouverture du 11^{ème} festival local de la culture et de la chanson kabyle

La 11^{ème} édition du festival local de la culture et de la chanson Kabyle s'est ouverte jeudi après-midi, au théâtre régional Bejaïa, par un hommage délicat et en musique à feu Djamilia, ravie à la vie en octobre dernier après une carrière flamboyante, durant laquelle, elle a alterné ses talents d'auteure, interprète, et comédienne, et même d'animatrice radio.

Les témoignages rapportés par ses pairs, qui ont narré autant ses aptitudes et ses goûts mais aussi sa générosité et sa profondeur d'âme ont ému à plus d'un titre, d'autant que l'artiste a connu de grandes épreuves dans son existence, notamment un mariage précoce, un divorce, une vie sans enfants, l'exil et d'autres. "J'ai les larmes aux yeux", raconte ostensiblement bouleversée, la chanteuse Malika Doumrane, venue expressément de France pour honorer sa mémoire et dérouler certes sa vie de femme mais surtout sa vie d'artiste, ses passions, sa ténacité, et son audace. Djamilia, en pratiquant son art en tant qu'auteure et interprète, dès les années 1930, n'en a pas laissé un patrimoine et un héritage mais a ouvert la voie à d'autres artistes féminines, venues lui emboîter le pas et prendre exemple sur sa démarche artistique à un moment où la pratique de la musique n'était pas tolérée y compris pour les hommes. Mais Djamilia a dépassé sa condition et brisé des tabous en faisant montre d'un talent insolent", a expliqué Malika Doumrane, déplorant qu'elle soit partie, certes avec la reconnaissance mais dans un quasi-dénuement et obligée sur le plan matériel de prendre précocement sa retraite. La relayant au micro, l'Djida Tamejout, une autre voix sublime de la chanson Kabyle, et issue de la génération d'après, n'en pense pas moins expliquant l'impact du passage de l'artiste disparue à la radio dans l'émission, «Thamaghra el Khalath» (Fête de femmes), contribuant à l'éclosion d'une myriade de voix féminines, quelques une s'étant faite un nom et une réputation l'essentiel néanmoins s'étant contenté d'animer dans leur localité ou leurs régions, les fêtes de mariages ou de circonscription.

"Nal'djida" n'a pas à l'occasion de rebondir sur son parcours de comédienne soulignant notamment sa participation au film de Lakhdar Hamina, «Chronique des années der braises», mais la chanson, dira-t-elle est restée sa grande passion. Certains titres restant toujours d'actualité et siège d'un grand succès à l'instar de «Wallaghiflaroudjène» (J'ai vu des étoiles), chantée en hommage au club de football de la JSK, «ArnouyasAmane à Khali» ou encore «YfrariOuas «Le soleil s'est levé».

Pour illustrer la puissance de sa voix et de ses textes, Na IDjida a du gratifier le public d'une merveilleuse reprise de Djamilia, «A sidi L'wali», chantée à Capella sous forme d'achawik (Chanson mélancolique) et qui n'a pas manqué d'ajouter à cette séance inaugurale une poigne d'émotion.

En fait trois heures durant, l'hommage a été rythmée par cette indicible émotion.

Outre les témoignages tout le plateau concocté à l'occasion a été une dédicace à la mémoire de cette grande dame et une reconnaissance de son talent.

Ainsi tour à tour, les nouvelles étoiles montantes de la chanson Kabyle, notamment Rahima Khalfaoui, Drifa, Mounia Ait Meddour, se sont relayées pour interpréter des morceaux de son immense répertoire, laissant la vedette cependant à Nadia Rayhan et Na l'Djida qui ont fait des tours de chant d'une dizaine de chansons.

Après cette entrée en la matière net la levée de rideau du festival il est attendu pour la soirée, un récital, en compagnie des chanteuses Cylia, Mounia Ait Meddour, et l'Orchestre féminin du conservatoire de la ville de Bejaïa.

Avant la séance inaugurale des troupes de chants et de danses folkloriques ont animé les alentours du siège du théâtre, attirant un public venu en force y assister.

Étalé sur cinq jours, le festival, qualifiant au prochain festival national de la chanson amazigh de Tamanrasset, va réunir 38 artistes femmes sur un ensemble de 46 participants répartis en six plateaux.

MUSIQUE/CONCERT

Retour brillant à Alger de la chanteuse Salma Kouiret

La chanteuse Salma Kouiret a marqué jeudi soir à Alger, son retour sur la scène algérienne, à travers un concert prolifique, empreint de créativité autour de plusieurs titres du patrimoine, revus dans un nouvel habillage ouvert sur la Word-Music.

"Algérienne", intitulé du spectacle présenté à l'Opéra d'Alger par la cantatrice à la voix suave, Salma Kouiret devant un public relativement nombreux qui a pu apprécier la dizaine de titres brillamment rendus par l'artiste qui signe ainsi son retour sur la scène algérienne après "17 ans d'absence", a-t-elle déclaré.

Plusieurs chansons du patrimoine algérien, choisies et soumises par la chanteuse à l'appréciation de son chef d'Orchestre Mehdi Gacem, à la guitare acoustique, et à l'ensemble de ses musiciens, pour être revues, ont été rendues dans de nouveaux arrangements, en fusion avec de célèbres thèmes étrangers ou dans un nouvel habillage ouvert sur la musique du monde.

Annonçant son entrée avec une voix off interprétant un istikhbar qui a mis en valeur tout son vibrato et sa large tessiture vocale, Salma Kouiret, habillée à la façon traditionnelle d'un karakou, est apparue au fond, sur une scène en élévation, avant de venir devant son public qui l'a accueillie avec une salve d'applaudissements et de youyous.

Dans un spectacle où le travail des arrangements est largement mis en exergue, le public a pu apprécier les pièces en fusion, "Algérienne" de Hocine Lasnami avec "Ya bnet El Djazaïr" de Samy El Djazairi, "Ana fil Hob" avec

"Historia de un amor" de l'auteur panaméen Carlos Eleta Almaraz, chantée par plusieurs interprètes de renoms dont la célèbre Dalida, "Hier encore" du grand Charles Aznavour avec "El Bareh" du Maître de la chanson Chaâbie, El Hachemi Guerouabi, "A Lalla Aylali" avec "Mahanni Ezzine" ou encore, "Ya bent Bladi" avec "Ya Wlidi".

La cantatrice ne manquera pas de rendre hommage dans de belles variations modales et rythmiques aux regrettés, Fadhéla Dziriya et Ahmed Wahbi, à travers les pièces, "Ana Touiri" et "Wahran" ainsi qu'au groupe "Méditerranéo" dont elle faisait partie, et Mohamed Lamari, récemment disparu, avec "Viento de Arena" et "Djazairiya" fusionnée à "Rana Hna".

Formant l'Orchestre de Salma Kouiret, les musiciens, Said Gaoua (percussions), Rabah Hadjal (batterie), Walid Derouiche (Basse), Riad Ait Kaci (violon électrique) et Kamel Boukellal au clavier, dirigés par Mehdi Gacem à la guitare acoustique, ont brillé de créativité, a u regard des nouvelles partitions proposées, et de virtuosité quant à la maîtrise technique dont ils ont fait preuve durant le concert.

Le public, empruntant toutes les passerelles musicales proposées, a pris part à un voyage onirique, passant, entre autre, du genre andalou au boléro, du hawzi à la salsa, du Chaâbi au jazz, de la variété algérienne au flamenco et à la rumba, dans des cadences binaires ou ternaires que la chanteuse et son orchestre ont bien préparé avec le souci de rester autochtone dans le contenu tout en s'ouvrant à la modernité dans la forme. Salma Kouiret commentait cha-



cune des chansons rendues, juste "pour le plaisir de parler à son public" qui lui a tant manqué, avant d'embrasser, sous les applaudissements et les youyous de l'assistance, l'emblème nationale dans lequel on venait de la draper alors qu'elle entonnait la chanson, "Ya Wlidi", une pièce qui évoque la nécessité de servir sa patrie l'Algérie.

Pimpante et joviale, la cantatrice, pètrie de talents-nièce du grand comédien Sid Ali Kouiret (1933-2015)- a déclaré être sur le point de "sortir un single".

Laissant la tâche de son calendrier artistique aux "bons soins de ses assistantes" qui "communiqueront en temps voulu", Salma Kouiret avoue ne vouloir se consacrer pour l'heure, qu'à "consommer pleinement" son "immense bonheur de retrouver son public".

"Algérienne", le concert de Salma Kouiret a été organisé par la direction de l'Opéra d'Alger, sous l'égide du ministère de la Culture.

JEUX PARALYMPIQUES / HANDI-BASKET: Les Algériennes qualifiées à Tokyo-2020

La ligue algérienne de handi-basket (dames) s'est qualifiée aux Jeux Paralympiques de Tokyo-2020, après son troisième succès de suite face à l'Afrique du Sud (61-27), lors du tournoi de qualification continental qui se poursuit vendredi et samedi à Johannesburg. "Le match de mercredi était décisif pour l'Afrique du Sud pour garder espoir de se qualifier, mais la défaite a mis un terme au suspense, confirmant l'attribution de l'unique billet réservé au continent à l'Algérie", a écrit la Fédération internationale de basket sur fauteuils (IWBF) sur son site officiel. Pourtant, les Sud-Africaines ont commencé brillamment la partie, prenant une avance de 10 points (02-12) au premier quart que l'Algérie a commencé avec une équipe totalement remaniée. Averti, le sélectionneur algérien a entrepris des changements dans son effectif, faisant incorporer l'équipe-type sous la conduite de la capitaine et meilleure joueuse du tournoi, Djamilia Khemgani, auteur d'un double-double avec 22 points et 11 passes décisives. Ceci a forcé l'Afrique du Sud à commettre des erreurs qui ont permis à l'Algérie d'arriver au panier plus facilement et de remporter le deuxième quart (25-03). A partir de là, le Cinq algérien a pris le contrôle du match avec une avance de 12 points à la mi-temps (27-15). Malgré tous leurs efforts pour remonter la pente, les Sud-Africaines ont lâché prise face à une équipe algérienne qui avait retrouvé sa vitesse de croisière au cours de la seconde moitié du match (22-08 puis 12-04), pour assurer une victoire confortable (61-27). Grâce à cette qualification, l'Algérie a réservé sa place aux Jeux Paralympiques et signe une seconde présence à ces joutes dans l'histoire du handi-basket féminin national, après celle de 2016 à Rio. Bien que l'Algérie a assuré sa qualification, les deux sélections joueront les deux derniers matchs inscrits au programme du tournoi, vendredi et samedi. Chez les messieurs, l'Algérie affrontera l'Egypte et l'Afrique du Sud, jouera contre le Maroc, vendredi pour le compte des demi-finales du tournoi.

Programme des matchs restants (en heures algériennes):

Vendredi:

14h00 : Demi-finale 1 / Maroc - Afrique du Sud (Messieurs)

16h00 : Algérie - Afrique du Sud (Dames)

18h00 : Demi-finale 2 / Algérie - Egypte (Messieurs)

Samedi:

12h00 : Match de classement (Messieurs)

14h00 : Algérie - Afrique du Sud (Dames)

16h00 : Finale (Messieurs).

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE KUNG-FU WUSHU: Début des épreuves à Tissemsilt

Le championnat national de Kung-fu wushu a débuté vendredi au complexe omnisports "Chahid Alouat Tayeb" de Tissemsilt.

Organisée par la fédération de cette discipline, en collaboration avec la ligue de wilaya et la DJS locale, cette compétition enregistre la participation de plus de 460 athlètes issus de 195 clubs représentant 33 wilayas du pays, ont indiqué les organisateurs.

Les combats sont encadrés par 52 arbitres nationaux et internationaux affiliés à la fédération algérienne de Kung-fu wushu.

La journée du ven-

dredi est consacrée aux phases éliminatoires dans les catégories masculines juniors et séniors des différents poids, a-t-on précisé.

Les finales sont programmées samedi, au deuxième et dernier jour de la compétition.

Ce championnat national permettra de détecter les meilleurs éléments pouvant renforcer les effectifs de la sélection nationale de cette discipline, ont précisé les organisateurs.



JEUX OLYMPIQUES-2020: Les infrastructures sont prêtes, à 4 mois de l'ouverture

Les infrastructures permanentes prévues pour les Jeux Olympiques de Tokyo (24 juillet-9 août 2020), sont prêtes, à plus de quatre mois du coup d'envoi des joutes, ont annoncé les organisateurs vendredi, alors que la propagation du nouveau coronavirus soulève des doutes sur la tenue de l'événement comme prévu. Le dernier bâtiment en travaux,

le centre aquatique, qui servira pour les épreuves de natation, de plongeon et de natation synchronisée, "a été terminé dans les délais fin février", ont dit les organisateurs des Jeux dans un communiqué.

Le centre, qui pourra accueillir 15.000 spectateurs, a coûté 523 millions de dollars (465 millions d'euros). Cette annonce

intervient alors que l'épidémie de Covid-19 a chamboulé le calendrier sportif dans le monde, et soulève des inquiétudes à propos des JO. Le président du Comité international olympique (CIO) Thomas Bach a assuré cette semaine qu'un report ou une annulation des Jeux n'avaient "pas été mentionnés" lors d'une réunion de son bureau exécutif.

LUTTE/JO-2020/ CORONAVIRUS : Le Tournoi préolympique "Afrique-Océanie" prévu au Maroc reporté (UWW)

Le tournoi de luttes associées "Afrique-Océanie", qualificatif aux Jeux Olympiques 2020, prévu du 13 au 15 mars à El Jadida au Maroc, a été reporté en raison de l'épidémie du nouveau coronavirus (COVID-19), a appris l'APS jeudi de l'Union mondiale de lutte

(UWW). "L'UWW vient de recevoir les informations officielles selon lesquelles les autorités marocaines ont décidé de prendre des mesures contre la propagation du COVID-19 et de ne pas autoriser l'organisation d'événements sportifs internationaux avant

fin mars. Le tournoi Afrique-Océanie est donc reporté à une nouvelle date qui sera communiquée ultérieurement.

L'UWW et l'organisateur local sont convaincus que ce tournoi pourrait avoir lieu en avril ou mai", lit-on dans le

communiqué signé par le secrétaire général de l'UWW, Michel Dussan.

"Nous demandons à toutes les fédérations, équipes et autres participants concernés de ne pas se rendre au Maroc pour le moment et jusqu'à nouvel ordre.", a-t-on ajouté.

11È MEETING NATIONAL MILITAIRE FÉMININ D'ATHLÉTISME : Domination des athlètes des Forces navales

Les athlètes du Commandement des Forces navales ont dominé les épreuves du 11^e meeting national militaire féminin d'athlétisme organisé jeudi au CREPS de Ben Aknoun (Alger) à l'occasion de la journée mondiale de la femme. La domination des athlètes des Forces navales a été enregistrée dans les spécialités du 200m, 400m, 800m, relais 4x200m, alors qu'une représentante du Commandement de la Gendarmerie a remporté la course du 60m.

Le concours du lancer du poids est revenu, par contre, à une athlète de l'équipe de la 1^{ère} Région militaire. Vain-

queur des épreuves du 400 et 800 m et de la course du relais, Halima Boughazi représentante de l'équipe du Commandement des Forces navales s'est réjouie de ses propres victoires et de celles de son équipe, exprimant ses remerciements au Commandement de l'Armée pour la bonne organisation de ce rendez-vous sportif. Ouverte par le général Omar Guerliche, Directeur des sports militaires au ministère de la Défense nationale, cette manifestation sportive, s'inscrit dans le cadre de l'intérêt accru accordé par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) à la

promotion et au développement du sport féminin. La compétition a été marquée par la participation des meilleures athlètes militaires féminines des différents Commandements de Forces, Régions militaires, Directions du ministère de la Défense Nationale et structures de formation de l'ANP. 186 athlètes de 24 équipes y ont pris part.

Cet événement sportif national militaire, qui s'est déroulé dans de bonnes conditions, a connu une forte présence de spectateurs, notamment la gent féminine, et a été clôturé par la remise de médailles et de cadeaux aux lauréates.

BECHAR:

La station nautique de Djorf Ettorba, un espace de promotion des sports nautiques dans le Sud

L'unique station de sports nautiques dans le Sahara algérien, à savoir celle du lac du barrage de Djorf-Ettorba, constitue "un espace naturel propice à la promotion de plusieurs disciplines sportives nautiques et aquatiques et de loisirs en eau douce dans le Sud", estiment les responsables de la ligue de voile de la wilaya de Bechar.

"Notre projet, en cours de concrétisation, est le lancement de formations d'initiation d'enfants et de jeunes des deux sexes à la pratique sportive de la voile, planche à voile, navigation flu-

viale et natation sportive dans les eaux douces", a indiqué le président de cette ligue M.Lahdab Tahar. La ligue de wilaya compte faire de cette station un pôle de développement, de promotion et d'initiation à la plongée et la pêche sportive, avec l'aide et la contribution du secteur de la Jeunesse et des Sports et d'autres structures et établissements publics et privés concernés par la vulgarisation de ces disciplines sportives et de loisirs, a-t-il souligné. Située à une soixantaine de kilomètres au Sud de Bechar et sur le territoire

de la plus petite commune d'Algérie (Mérédja) de par le nombre de ses habitants (600 âmes), cette infrastructure, réalisée avec une enveloppe de plus de 47 millions DA, est dotée de plusieurs servitudes dont un atelier pour la maintenance et la réparation d'embarcations et autres équipements de sports nautiques, selon le même responsable.

La station, qui a un accès direct aux eaux du barrage et est réalisée selon les normes nationales et internationales, pourra être à l'avenir un site idéal pour les stages techniques et de for-

mation des élites régionales et nationales appelées à prendre part aux compétitions nationales et internationales, abriter des compétitions nationales ou internationales et être un nouveau produit touristique pour la région, estime M.Lahdab.

"C'est une fierté pour l'Algérie et le secteur de la Jeunesse et des Sports d'avoir réalisé ce genre de base nautique", a-t-il ajouté. Cette nouvelle infrastructure sportive et de loisirs, qui a été récemment visitée par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, est située

sur l'une des berges du barrage précité et qui s'étend sur une superficie globale de 21.500 km², dont 94 km² constituent son lac, alimenté essentiellement par les eaux des crues de l'Oued-Guir, le plus important oued dans le sud-ouest du pays. Le barrage de Djorf Ettorba, qui alimente actuellement en eau potable, à travers sa station de traitement de ses eaux, les villes de Bechar et Kenadza, à raison de 40.000 m³/jour, dispose d'une capacité de retenue d'eau de 365 millions de mètres-cubes.

FOOT/LIGUES 1 ET 2 - CORONAVIRUS: La FAF saisit le ministère de la Santé et le MJS

La Fédération algérienne de football (FAF) a saisi jeudi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, et le ministère de la jeunesse et des sports (MJS) pour prendre une décision concernant l'éventualité d'instaurer du huis clos pour les matchs des Ligues 1 et 2, en raison de l'épidémie du nouveau coronavirus (COVID-19).

"La FAF a saisi le ministère de la Santé et le MJS, pour entreprendre les démarches à suivre concernant l'épidémie du coronavirus.

L'instance fédérale est en train de suivre la situation de près.

Une décision sera prise d'ici à la semaine prochaine selon l'évolution du développement de la situation sanitaire au pays", a affirmé vendredi le responsable de communication de la FAF Salah-Bey Aboud, sur les ondes de la radio nationale.

À l'instar de plus de 80 pays et territoires à travers la planète, l'Algérie a été touchée par l'épidémie du coronavirus.

Selon le dernier bilan établi mercredi par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, 17 cas positifs ont été enregistrés.

"Le huis clos n'est pas à écarter dans ce genre de situation, dans l'objectif de préserver la santé des Algériens.

La Ligue de football professionnel (LFP) devrait prendre des mesures préventives,



notamment en ce qui concerne le protocole des matchs, et la nécessité d'interdire aux joueurs de se serrer la main avant le début de la rencontre", a-t-il ajouté. Le match Algérie - Zimbabwe, "prévu le jeudi 26 mars au stade Mustapha-Tchaker de Blida dans le cadre de la 3e journée des qualifications de la CAN-2021, pourrait être éga-

lement objet de mesures, mais tout dépendra de l'évolution de la situation".

Plusieurs compétitions continentales, dont la saison inaugurale de la Ligue africaine de basket-ball prévue à Dakar (Sénégal), le Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe et la Supercoupe d'Afrique des clubs de handball (messieurs) qui de-

vaient se dérouler début avril à Alger, ont été reportées à une date ultérieure en raison du COVID-19. En Italie, l'un des pays les plus touchés par le coronavirus, toutes les compétitions sportives, y compris les matchs de football, devront se tenir à huis clos jusqu'au 3 avril, selon un décret signé mercredi par le Premier ministre Giuseppe Conte.

LIGUE 1 (21E JOURNÉE) : L'ES Sétif nouveau dauphin, le MC Alger étrillé à Bordj Bou Arreridj

La 1re partie de la 21e journée du championnat de Ligue 1 de football disputée jeudi a apporté des changements notables en tête du classement avec l'installation de l'ES Sétif et de la JS Kabylie sur le podium, poussant l'ex-dauphin le MC Alger étrillé à Bordj Bou Arreridj (3-0) à la 4e place.

L'ES Sétif a réalisé la meilleure opération ce jeudi en allant battre à Biskra, l'USB (2-0).

Deux buts de Karaoui (45e +2) et Ghacha (72e) ont placé "l'Aigle noir" dans le sillage immédiat du leader le CR Belouizdad (39 pts) qui compte 3 longueurs d'avance sur les Sétifiens, et un match en plus à disputer samedi à Chlef contre l'ASO.

En revanche, l'US Biskra file du mauvais coton en chutant à domicile, alors qu'elle a un besoin pressant de points pour sortir de la zone "rouge" dans laquelle elle se

débat. La JS Kabylie a également exploité à bon escient la réception de l'USM Bel Abbès en s'imposant par (2-0) grâce à un doublé de Belgherbi (8e,72e), une victoire qui la propulse à la 3e place du classement général à une petite longueur de l'ESS, qu'elle affrontera la semaine prochaine... à Sétif.

Pour l'USMBA, cette défaite n'est pas bonne pour le moral des joueurs, qui attendent toujours la régularisation de leur situation financière, et qui auront à jouer, mardi prochain, leur match des quarts de finale de la Coupe d'Algérie devant l'A.Boussaâda.

Enfin, la surprise du jour est venue de Bordj Bou Arreridj où le CABBA n'a pas fait dans le détail en étrillant le MC Alger (3-0).

Ce dernier surpris par un but "éclair" de Djahnit (45e seconde), n'a pu combler son retard, pour sombrer davantage en

2e mi-temps, en encaissant deux autres buts qui le placent au pied du podium au grand dam du coach Neguiz, alors que le "déclat" apporté par Dziri Bilal fraîchement installé sur le banc bordj à transcendé son équipe qui doit toutefois une fière chandelle au Soudanais Youssef Yagoub, à l'origine du penalty du 2e but (56e) et auteur du 3e but (72e).

Si le MCA glisse à la 4e place, le CABBA remonte provisoirement à la 10e place du classement général.

Cette 19e journée se poursuivra samedi et qui sera dominée par le derby algérois, Paradou AC-USM Alger, domicilié au stade du 5 juillet, alors que le leader belouizdadi ira affronter à Chlef, l'ASO, privée de son public pour cause de huis-clos.

LIGUE 1 (21E JOURNÉE) : L'ES Sétif s'impose à Biskra devant l'USB (2-0)

L'ES Sétif a réalisé une bonne opération en s'imposant jeudi, sur le terrain de l'US Biskra sur le score de (2-0), mi-temps (1-0) en ouverture de la 21e journée du championnat de Ligue 1 de football.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Karaoui (45e +2) et Ghacha (72e) pour l'ES Sétif. Cette victoire permet à "l'Aigle noir" de prendre provisoirement la 2e place avec un total de 36 points, derrière le CR Belouizdad (39 pts) qui compte un match en moins. De son côté, l'USB reste encore menacée par la relégation en occupant la 14e place avec un total de 21 points.

Deux autres rencontres de cette 19e journée (CABBA-MCA et JSK-USMBA) se jouent en ce moment, alors que les autres matches sont programmés pour samedi:

Résultats partiels: Jeudi 5 mars :

US Biskra - ES Sétif 0-2
CABB Arreridj - MC Alger 3-0

JS Kabylie - USM Bel-Abbès 2-0

Samedi 7 mars :

NA Hussein-Dey - CS Constantine 15h00
NC Magra - AS Aïn M'lila 15h00
MC Oran - JS Saoura 16h00
Paradou AC - USM Alger 16h00
ASO Chlef - CR Belouizdad 16h00 huis clos

Classement :

	Pts	J
1). CR Belouizdad	39	20
2). ES Sétif	36	21
3). MC Alger	34	19
4). JS Kabylie	32	20
5). CS Constantine	31	20
6). MC Oran	29	20
-). JS Saoura	29	20
8). AS Aïn M'lila	26	20
-). USM Bel-Abbès	26	20
10). Paradou AC	25	19
-). USM Alger	25	20
12). ASO Chlef	24	20
13). CABB Arreridj	22	20
14). US Biskra	21	21
15). NC Magra	19	20
16). NA Hussein-Dey	16	20.

CAN-2021 (ÉLIMINATOIRES/3E JOURNÉE): Algérie-Zimbabwe: Medjani honoré lors du prochain stage des Verts

L'ex-défenseur international de l'équipe nationale, Carl Medjani sera honoré par la Fédération algérienne de football (FAF), lors du prochain stage de la sélection, prévu du 23 au 26 mars 2020 au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, a indiqué vendredi l'instance fédérale sur son site officiel.

Medjani, ex-capitaine des Verts, devra dîner avec les joueurs de l'équipe nationale et donnera le coup d'envoi de la rencontre Algérie-Zimbabwe, programmée pour jeudi 26 mars au stade Mustapha Tchaker de Blida, pour le compte de la troisième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2021) dont la phase finale est prévue au Cameroun.

Après 62 sélections et de louables services à la sélection nationale, Carl Medjani avait décidé, récemment, de mettre fin à sa carrière internationale et de se consacrer

entièrement à sa vie de famille et de passer ses diplômes d'entraîneur pour retourner un jour sur les terrains de football.

Durant sa carrière qui commença à l'AS ST-Etienne, Carl Medjani (34 ans) avait évolué dans plusieurs clubs français, notamment Metz et AC Monaco, mais aussi en Grèce, Espagne, Turquie et Arabie Saoudite, entre autres.

En équipe nationale, Medjani a honoré sa première sélection en mai 2010 sous la houlette du sélectionneur Rabah Saâdane avec 24 autres joueurs appelés pour préparer la Coupe du Monde de l'Afrique du Sud à laquelle il prend part, ainsi qu'à la CAN-2012.

Après le Mondial-2010, Medjani devient capitaine de la sélection et titulaire indiscutable, jouant tous les matchs de qualification au Mondial-2014 et ceux de la CAN 2015.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (ES TUNIS): Quatre matchs de suspension pour Benguit

Le milieu international algérien de l'ES Tunis Abderraouf Benguit, a écopé de quatre matchs de suspension de toute compétition continentale, a annoncé le club double détenteur de la Ligue des champions d'Afrique de football, mercredi soir sur ses réseaux sociaux.

De son côté, le milieu de terrain Mejdi Traoui a pris quatre matchs, alors que la latéral gauche Khalil Chemmam a écopé de six matchs.

Les trois joueurs sont d'ores et déjà suspendus pour la réception des Egyptiens du Zamalek, vendredi soir (20h00) au stade Radès, dans le cadre des quarts de finale (retour) de la Ligue des champions.

L'entraîneur des "sang et or" Mouïne Chaâbani n'a pas été épargné, puisqu'il a été suspendu pour quatre matchs, ce qui va l'empêcher d'être sur le banc vendredi.

Le club tunisois devra également s'acquitter d'une amende de 140.000 dollars. La commission de discipline de la Confédération africaine de football (CAF) a pris ces sanctions suite au rapport de l'arbitre du match aller disputé au Caire, soldé par une victoire du Zamalek (3-1).

LIGUE 1 FRANÇAISE (28E JOURNÉE) OGC NICE :

Boudaoui purge sa suspension, de retour samedi face à Monaco

Le milieu international algérien de l'OGC Nice Hicham Boudaoui, qui a purgé une suspension de quatre matchs dont un avec sursis, devrait être retenu pour la réception de l'AS Monaco samedi (20h00), dans le cadre de la 28e journée du championnat de Ligue 1 française de football.

Boudaoui (20 ans) avait été exclu lors du match perdu à domicile face à Nîmes (1-3), disputé le 8 février dernier, dans le cadre de la 24e journée, après un vilain tackle sur le joueur nîmois Romain Philipoteaux.

Arrivé l'été dernier pour un contrat de cinq ans en provenance du Paradou AC (Ligue 1 / Algérie), Boudaoui est parvenu à s'imposer dans le dispositif de l'entraîneur Patrick Vieira après une entame difficile avec les "Aiglons".

Outre Boudaoui, le club niçois comprend dans son effectif deux autres internationaux algériens Adam Ounas et Youcef Atal, ce dernier est en phase de rétablissement.

Il avait été victime en décembre dernier d'une lésion méniscale, nécessitant une intervention chirurgicale, son retour à la compétition est prévu en avril prochain.

Au terme de la 27e journée, l'OGC Nice pointe à la huitième position en compagnie de Reims et Strasbourg, avec 38 points chacun, à huit longueurs des places européennes.

QUALIFICATIONS CAN-2021 / CORONAVIRUS: Des dispositions "particulières" pour Sénégal - Guinée-Bissau

Le président de la Fédération sénégalaise de football (FSF), Augustin Senghor, a annoncé à Thiès (ouest) que des dispositions "particulières" seront prises pour prévenir toute propagation du coronavirus lors du match Sénégal - Guinée-Bissau, comptant pour les qualifications de la Coupe d'Afrique des nations 2021 (CAN 2021).

"Nous commençons à anticiper et nous avons instruit le président de la commission médicale de la fédération de travailler sur cela et dans le schéma de préparation du match, des dispositions particulières seront prises à l'entrée du stade avec des produits suffisants et pourquoi pas des outils nécessaires pour éviter que ça soit un lieu de propagation du virus", a dit Augustin Senghor.

Le Sénégal a annoncé mercredi deux nouveaux cas de coronavirus sur une Française et une Anglaise arrivées fin février, ce qui porte à quatre le nombre de personnes contaminées dans le pays.

En compagnie du gouverneur de Thiès, il venait de visiter le stade Lat-Dior de la ville qui doit accueillir le 28 mars la rencontre Sénégal - Guinée-Bissau.

La mission de la fédération est de suivre de manière très précise les instructions des autorités médicales et sportives, a-t-il relevé.

Augustin Senghor a insisté pour que "tout soit au point" dès le 23 mars, date à laquelle les deux équipes vont commencer à s'entraîner dans le stade.

D'autre part, interpellé sur la présence de Sadio Mané, le président de la FSF a exprimé son souhait que ce dernier vienne avec son Ballon d'or pour le présenter au public, en attendant l'organisation d'une cérémonie spéciale.

APS

LIGUE 1/USM BEL-ABBÈS : Vers une énième plainte contre le club au niveau de la CNRL

La direction de l'USM Bel-Abbès, interdite de recrutement lors du précédent mercato hivernal, risque de faire l'objet dans les prochains jours d'une nouvelle plainte au niveau de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), cette fois-ci de la part de l'entraîneur Abdelkader Yaiche, a-t-on appris jeudi auprès de ce dernier.

Ayant annoncé son départ à l'issue du précédent match perdu à domicile contre l'US Biskra (1-0) dans le cadre de la 20e journée de la Ligue 1 de football, ce technicien réclame les arriérés de pas moins de trois salaires.

Il s'agit là d'ailleurs de l'une des raisons l'ayant poussé à jeter l'éponge, "car j'ai fini par ne plus croire aux promesses des dirigeants", a-t-il déploré dans une déclaration à l'APS.

"C'est le cas du reste pour les joueurs et les autres membres du staff technique qui n'ont pas été payés à leur tour depuis plusieurs mois, et ce, sans parler des conditions difficiles dans lesquelles nous travaillons en l'absence de simples moyens pédagogiques", a-t-il aussi regretté.

Malgré cette situation, l'USMBA est parvenue à terminer la phase aller en force, réussissant même à se positionner parfois sur le podium, avant de retomber dans ses travers à cause notamment des mouvements de grève à répétition des joueurs. Mais la goutte qui a



fait déborder le vase de l'entraîneur Yaiche reste le "comportement hostile" à son encontre de la part d'une partie des supporters lors de la précédente rencontre de son équipe samedi passé.

"Je refuse que l'on me fasse assumer la responsabilité des contre-performances de l'équipe, alors que tout le monde est au courant des conditions critiques dans lesquelles on travaille.

Sans prétention aucune, je dirais qu'une autre équipe à notre place serait en train actuellement de lutter pour son maintien, alors que les joueurs et moi avons réalisé jusqu'ici des résultats honorables, tout en étant qualifiés

en quarts de finale de la coupe d'Algérie", a encore dit le coach algérien, informant au passage qu'il venait d'être sollicité par le manager général du club pour qu'il reprenne son poste, une doléance que l'intéressé n'a pas encore tranchée.

L'USMBA sera dirigée ce jeudi par les assistants de l'entraîneur Yaiche lors du match en déplacement contre la JS Kabylie pour le compte de la 21e journée du championnat, souligne-t-on du côté du club.

Récemment, la Fédération algérienne de football (FAF) a fait savoir, dans un communiqué publié sur son site officiel, que pratiquement

tous les clubs des deux paliers professionnels "ont fait des efforts pour régler leurs dettes envers d'anciens joueurs et entraîneurs sauf l'USMBA".

Les dettes de ce club de l'Ouest du pays sont estimées à près de 100 millions de dinars, raison pour laquelle il n'a pas été autorisé à effectuer son recrutement hivernal.

Il risque de connaître le même sort lors de la prochaine période des transferts estivaux, surtout que le montant de ses dettes est appelé à augmenter davantage d'ici à la fin de la saison en cours, prédisent les observateurs.

La formation de la "Me-kerra" risque même d'être privée de la licence professionnelle si la FAF campe sur sa décision de faire appliquer scrupuleusement le nouveau cahier de charges qu'elle vient d'établir fixant les conditions auxquelles doivent se soumettre les clubs habilités à exercer dans le championnat professionnel, qui se limitera à une seule Ligue dès la saison à venir, rappelle-t-on.

COUPE DE FRANCE :

Boudebouz "ému" d'avoir propulsé l'AS Saint-Etienne en finale

Le milieu offensif international algérien de l'AS Saint-Etienne Ryad Boudebouz, s'est dit "ému" d'avoir propulsé son équipe en finale de la Coupe de France de football, à l'issue de la victoire décrochée jeudi soir à domicile face au Stade Rennais (2-1).

"Je suis très ému parce que depuis le début de saison, on ramasse. Personnellement, j'en ai pris dans la gueule. Quand tu mets ce but-là, ça te soulage, ça fait du bien. On ne va pas se mentir. Je travaille tous les jours, même si certains n'en ont pas l'impression. Je travaille dur. Ce but fait du bien à tout un club, à tout un peuple et aussi à moi", a réagi le joueur algérien à l'issue de la partie.

Les visiteurs ont ouvert la marque par Mbaye Niang sur pénalty (33'), avant que les Stéphanois en renversent la vapeur grâce d'abord à Timothee Kolodziejczak (43) et Ryad Boudebouz, auteur du but salvateur dans le temps addi-

tionnel (90'+4). "Quand on souffre autant ensemble, gagner comme ça, c'est une délivrance.

Sur le but je ne me pose pas de question, c'est la fin. Je la tente, ça entre et tant mieux pour moi. Tout le monde sait que j'ai fait face à beaucoup de critiques cette saison.

Répondre aujourd'hui sur le terrain, c'est tout ce que je voulais. J'espère que ça va continuer", a-t-il ajouté.

En finale, Saint-Etienne défit le 25 avril au stade de France le Paris SG, large vainqueur mercredi en déplacement face à l'Olympique lyonnais (5-1), grâce notamment à un triplé de Kylan Mbappé.

Il s'agit de la troisième finale dans la carrière de l'ancien sochalien. La première était en 2007, en finale de Gambardella avec le FC Sochaux.

Puis en 2015 avec Bastia, en finale de la Coupe de la Ligue, et une défaite face à ce même PSG. Boudebouz (30 ans)



avait rejoint l'AS Saint-Etienne en juillet dernier pour un contrat de trois saisons, après un passage de deux années en Espagne où il a joué au Betis Séville avant d'être prêté pendant six mois au Celta Vigo.

ARBITRE BOUSCULÉ :

Fin de saison pour Gelson Martins, suspendu six mois

Le milieu portugais de Monaco Gelson Martins a été suspendu six mois jeudi par la commission de discipline de la Ligue française de football (LFP) pour avoir bousculé l'arbitre lors du match du Championnat de France de son équipe à Nîmes le 1er février.

"Après instruction du dossier et audition du joueur, la commission a décidé de sanctionner Gelson Martins d'une suspension ferme de six mois.

Cette décision prend effet à compter du 6 février 2020", a annoncé la LFP dans un communiqué.

Le Monégasque était suspendu à titre conservatoire depuis le 6 février.

Enervé par l'exclusion de son partenaire Tiémoué Bakayoko à la demi-heure de jeu, Gelson Martins était venu bousculer l'arbitre Mickaël Lesage.

Expulsé à son tour pour ce geste d'humeur, l'international portugais avait alors

récidivé, repoussant des deux bras le directeur de jeu, au niveau du torse.

Le joueur de 24 ans avait ensuite présenté sur les réseaux sociaux ses excuses pour son "attitude irréfléchie", se défendant d'être "agressif".

Son geste a déclenché de nombreuses réactions dans le milieu du foot, jusqu'au président de la Fédération française de football (FFF) Noël Le Graët ayant appelé à "réprimer fermement" ce

genre d'acte. Dans son article 10, le "barème de référence" de la FFF mentionne le cas d'une "bousculade volontaire" comme étant le "fait d'entrer en contact physique avec une personne en effectuant une poussée susceptible de la faire reculer ou tomber".

Ce texte préconise une suspension de huit mois lorsqu'un joueur se rend coupable de ce geste pendant une rencontre sur un "officiel" (arbitre ou délégué).

LE DÉPART DE RAKITIC ACTÉ ?

Annoncé sur le départ depuis plusieurs mois, le Croate Ivan Rakitic devrait bien quitter le Barça cet été. L'Atlético Madrid ferait tout pour l'attirer dans ses filets. L'aventure d'Ivan Rakitic avec le Barça semble être toute proche de toucher à sa fin. Transféré en 2014 en provenance du FC Séville, l'international croate (106 sélections, 15 buts) ne trouve plus vraiment sa place dans l'effectif catalan. Pour preuve, il compte seulement neuf titularisations cette saison en Liga. Une situation qui n'a pas l'air de lui convenir. Proche d'un départ l'hiver dernier, il était finalement resté en Catalogne, repoussant son transfert de quelques mois.



GIROUD : «JE SUIS HEUREUX ICI DE NOUVEAU»

Le Français n'a pas exclu de rester à Stamford Bridge pour une autre saison malgré l'incertitude récente sur son avenir.

Contre vents et marées, Olivier Giroud est resté à Chelsea cet hiver. Désireux de partir afin d'obtenir du temps de jeu et de disputer l'Euro 2020 avec les Bleus l'été prochain, l'attaquant français était fortement courtisé par l'Inter Milan et la Lazio, mais le club londonien ne l'a pas laissé filer notamment en raison de la blessure de Tammy Abraham à la fin du mois de janvier. Alors qu'il était totalement hors des plans de Frank Lampard lors de la première partie de saison, Olivier Giroud a vu son temps de jeu évoluer ces dernières semaines. En l'absence de Tammy Abraham, Olivier Giroud a gagné du temps de jeu. Entré en jeu à la place de Michy Batshuayi face à Manchester United, l'attaquant français a enchaîné en étant titularisé face à Tottenham et face à Bournemouth. L'international français, auteur d'un but refusé pour un hors-jeu face aux Red Devils, a même ouvert son compteur but contre les Spurs d'Hugo Lloris grâce à un magnifique enchaînement conclu du pied gauche.

VAN DIJK TIRE LA SONNETTE D'ALARME !

Le défenseur central est sorti du silence après la défaite face à Chelsea. Et ce dernier espère que son équipe aura un esprit de révolte lors des rencontres à venir.

Rien ne va plus à Liverpool. Sur les quatre dernières rencontres, les Reds se sont inclinés pas moins de trois fois ! Et le week-end dernier, les hommes de Jürgen Klopp se sont inclinés pour la première fois de la saison en Premier League sur la pelouse de Watford (0-3). Les Hornets sont venus mettre un terme à la série d'invincibilité du club de la Mersey, qui était de 44 matchs sans la moindre défaite. Et après la défaite face à Chelsea, un homme a décidé de sortir du silence : Virgil Van Dijk (28 ans).

En effet, lors d'un entretien accordé au Mirror, le défenseur central s'est exprimé à propos des critiques à l'encontre de son club. « Dans la vie, il y a des gens qui ne sont jamais satisfaits. Ils sont toujours à la recherche de choses négatives. Soit vous continuez avec cet esprit négatif, soit vous vous concentrez simplement sur les bonnes choses, ce que je fais. Nous sommes dans une très bonne situation et proches de ce que nous espérons tous réaliser. Allons-y » a-t-il déclaré. De quoi faire taire les nombreux détracteurs ?

DE BRUYNE ABSENT POUR LE DERBY ?

Pep Guardiola devra-t-il faire sans son milieu de terrain fétiche ? L'entraîneur espagnol confirme que le joueur a manqué le huitième de finale face à Sheffield Wednesday (1-0) suite à une gêne ressentie à l'épaule. Pour le choc de ce week-end contre Manchester United, le tacticien de Manchester City ne semble pas confiant quant à la présence du meneur de jeu de la Belgique. Le staff médical réalise des examens en ce moment-même afin de connaître l'étendue de son absence et sa durée d'indisponibilité. David Silva ou Bernardo Silva devraient le suppléer pour cette rencontre importante dans la course à la deuxième place. Le coach citizen a aussi annoncé le souhait de mettre Kyle Walker au repos pour le faire souffler quelque peu.



Higuain bientôt fixé sur son avenir

Alors que son contrat actuel à la Juventus court jusqu'en juin 2021, Gonzalo Higuain pourrait finalement prolonger son bail avec le club italien.

Du haut de ses 32 ans, Gonzalo Higuain pourrait bientôt obtenir une prolongation de contrat à la Juventus ! Selon le Corriere dello Sport, la Vieille Dame envisagerait de prolonger le bail du buteur argentin, actuellement engagé jusqu'en 2021 avec un salaire de 7,5M€. Une rencontre serait prochainement prévue entre le clan Higuain et la Juventus pour évoquer la question.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

Abdelmadjid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

PROJET DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le Président Tebboune reçoit une délégation du Mouvement national El Islah conduite par Filali Ghouini

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu jeudi une délégation du parti du Mouvement national El Islah conduite par, Filali Ghouini, président de cette formation politique, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

"Lors de cette audience qui s'inscrit dans le cadre des concertations sur la situation du pays et le projet de révision de la Constitution, auquel un comité d'experts apporte les dernières retouches, la délégation a présenté une série de propositions relatives à la vision du parti pour l'édification d'une République nouvelle fondée sur l'adoption d'une Constitution nationale consensuelle marquant la rupture avec les pratiques du passé".

Il a été question également de "l'impérative révision de la loi électorale en vue de moraliser la vie politique et l'animer selon des règles permettant au citoyen de reprendre confiance dans la crédibilité de l'action politique", a conclu le communiqué.



Tebboune reçoit une délégation de l'ONEM, conduite par M. Khalfa

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu jeudi après midi une délégation de l'Organisation nationale des enfants de Moudjahidine (ONEM), conduite par son secrétaire général, Khalifa Mebarek, et ce dans le cadre "des consultations sur la si-

tuation du pays et le projet de révision de la Constitution", a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

"Lors de cette audience, la délégation a présenté une série d'avis et de propositions relatives à la révision de la Constitution, de

façon à garantir la fidélité et la continuité dans la préservation des principes du 1er Novembre et la protection de son mémoire et de son héritage historique", a précisé le communiqué. Il a également été question d'évoquer "les efforts à consentir en vue d'adopter une

Constitution consensuelle réunissant les conditions de préparer les jeunes afin d'assumer leurs responsabilités dans l'édification de l'Etat, dans un esprit ouvert et imprégné des valeurs nationales fédératrices du peuple", a ajouté la source.

ALGÉRIE - FRANCE

Consultations politiques entre les MAE algérien et français



La 6^{ème} session des consultations politiques algéro-françaises au niveau des secrétaires généraux des ministères des Affaires étrangères s'est tenue, jeudi à Alger, sous la co-présidence de MM. Chakib Rachid Kaid, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, et François Delattre, secrétaire général du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre de la concertation régulière entre l'Algérie et la France, a donné lieu à "un examen d'ensemble des relations et de la coopération liant les deux pays ainsi qu'à la mise en perspective des moyens à même de les renforcer, conformément à l'agenda politique convenu pour le premier semestre de l'année en cours", indique le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Ces consultations ont également été l'occasion de "faire le point sur les préparatifs de la tenue à Alger, le 12 mars prochain, des travaux de la 6^{ème} session du Comité mixte algéro-français de coopération économique (COMEEA) et d'échanger sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, particulièrement le dossier libyen, la question du Sahara Occidental, la situation au Sahel et au Mali ainsi que d'autres questions globales liées à la lutte antiterroriste et les changements climatiques".

A l'occasion de son séjour à Alger, M. François Delattre a été reçu par le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum.

ALGÉRIE-ESPAGNE

Boukadoum : l'Algérie, un Etat pacifique qui n'a aucune politique hostile à l'égard des pays

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a affirmé mercredi que l'Algérie "est un Etat pacifique qui n'a aucune politique hostile à l'égard des pays, particulièrement ceux du voisinage", insistant sur le principe de négociation pour le règlement des problèmes inhérents à la fixation des frontières. "L'Algérie est un Etat pacifique qui ne nourrit aucune intention, ni n'a de politique hostile à l'égard d'un quelconque pays, particulièrement les pays voisins", a indiqué M. Boukadoum qui répondait, lors d'une conférence de presse conjointement animée avec la Cheffe de la diplomatie espagnole, à une question sur une information relayée par certains titres de la presse internationale au sujet d'un "différend" entre l'Algérie et l'Espagne concernant la fixation des frontières maritimes. Il a, d'autre part, qualifié "l'Espagne de pays voisin important et stratégique". M. Boukadoum a rappelé, dans ce sens, la décision des autorités algériennes de 2018 sur la fixation des frontières, prévoyant la négociation pour tout problème de chevauchement de la zone maritime avec un pays voisin. "L'Algérie ne veut aucune région, ni Caprera, ni Ibiza. Elle veut uniquement le dialogue et le partenariat avec l'Espagne", a précisé le Chef de la diplomatie algérienne qui a démenti de telles informations. A une autre question sur le Sahara Occidental et la non désignation, à ce jour, d'un nouveau représentant personnel du secrétaire général de l'Onu, M. Boukadoum a souligné "la nécessité de désigner un nouvel émissaire dans les plus brefs délais", d'autant, a-t-il dit, que

"le problème n'a que trop duré, ce qui est inacceptable, car les problèmes risquent de s'accumuler et les malentendus ainsi s'aggravent" concernant cette question. Il a mis en avant "l'impératif de respecter toutes les décisions du Conseil de sécurité" relatives à la question du Sahara Occidental.

«L'Algérie et l'Espagne s'entendent à 100% sur les questions intéressantes les deux pays»

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a indiqué mercredi à Alger que l'Algérie et l'Espagne s'entendaient à 100% sur les questions intéressant les deux pays dans tous les domaines. "L'Algérie et l'Espagne s'entendent à 100% sur les questions intéressant les deux pays dans tous les domaines, notamment la coopération bilatérale, économique, gazière, pétrolière, culturelle, consulaire, la migration et la délimitation des frontières ainsi que sur les prochaines étapes, en l'occurrence la Haute commission liant les deux pays", a-t-il précisé. M. Boukadoum intervenait lors d'une conférence de presse conjointement animée avec la ministre espagnole des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération, Arancha Gonzalez Laya, en visite en Algérie. "Nous sommes en entente complète et nous avons convenu de rester en contact continu sur toutes les questions et les défis internationaux notamment la Libye, le Mali, le Sahel et tout ce qui touche à la Méditerranée", a-t-il indiqué. De son côté, Mme Gonzalez Laya a indiqué que l'Algérie était un "pays voisin,

ami mais aussi un partenaire stratégique".

Elle a ajouté que les deux pays avaient "l'opportunité" de redémarrer ensemble cette relation, se félicitant de l'existence d'une coopération entre les deux pays "extrêmement utile et très performante dans des sujets comme la migration et la lutte contre le terrorisme" ainsi que d'une "très bonne relation" en matière énergétique avec le souhait de son pays de "passer à la vitesse supérieure".

Elle a indiqué également avoir transmis à M. Boukadoum les souhaits du président du gouvernement espagnol Pedro Sanchez de se rendre en Algérie en avril prochain et exprimé la disponibilité de son pays à tenir en Espagne la prochaine réunion du groupe de haut niveau qui lie les deux gouvernements pour faire un "examen stratégique" des relations entre les deux pays. Mme Gonzalez Laya a rappelé que l'Espagne avait été le premier pays européen à féliciter le nouveau président algérien après son élection, et exprimé la disposition de son pays à appuyer ce nouveau gouvernement algérien. Elle a dit aussi avoir relevé "la grande disponibilité et disposition" des deux pays à contribuer à la stabilité de la Méditerranée, en particulier la Libye, et du Sahel. Auparavant, les deux ministres ont eu des entretiens, qui ont été élargis par la suite aux membres des deux délégations.



Lutte contre le terrorisme

Identification du dangereux terroriste abattu lundi à Sidi Bel Abbès (MDN)

Le "dangereux terroriste" abattu lundi dernier dans la localité de Tafassout, wilaya de Sidi Bel Abbès, suite à l'opération menée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a été identifié, indique jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. "Il s'agit en l'occurrence du dénommé +Akeb Belkhir+ dit +Anes El Bechari+ qui avait rallié les groupes terroristes en 2002", précise le MDN. L'opération menée par un détachement de l'ANP avait permis également de "récupérer un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une ceinture explosive et une quantité de munitions". En outre, "sept (07) casemates pour terroristes contenant des denrées alimentaires, des effets de couchage et divers autres objets ont été découvertes et détruites par des détachements de l'ANP lors d'opérations de fouille et de rattissage menées distinctement à Batna (5^{ERM}), M'sila et Djelfa (1^{ERM})". A Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6^{ERM}), "trois (03) individus ont été arrêtés, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, par des détachements de l'ANP qui ont également saisi 16,2 kilogrammes de dynamite, 101 tubes d'allumage et 85 mètres de mèche de détonation, ainsi que deux (02) véhicules tout-terrain et 2,5 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande". A Djanet (4^{ERM}), un autre détachement de l'ANP "a appréhendé trois (03) personnes en leur possession huit (08) pompes à eau, un (01) groupe électrogène, un (01) marteau piqueur, onze (11) sacs de mélange de pierres et d'or brut, et une quantité de produits chimiques". Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale "ont arrêté, à Bechar (3^{ERM}), un (01) narcotraffiquant et saisi 8,97 kilogrammes de kif traité, alors que 44 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Relizane, Tlemcen et Naama".

INSTITUT DU MONDE ARABE À PARIS

Jack Lang reconduit comme président

L'ancien ministre socialiste français de la Culture Jack Lang a été reconduit pour trois ans à la tête de l'Institut du monde arabe (IMA), a annoncé vendredi l'institution. Le Haut conseil de l'IMA qui rassemble tous les ambassadeurs des pays arabes, puis le Conseil d'administration se sont réunis dans la matinée à Paris. "Jack Lang a été reconduit à l'unanimité par le Conseil d'administration", a précisé l'IMA dans un commu-

niqué. Le Conseil, dans lequel un plus grand nombre de femmes font leur entrée, a aussi nommé un nouveau bureau comprenant six membres. Ministre de la Culture de 1981 à 1986, puis de 1988 à 1993, et aussi de l'Éducation nationale de 2000 à 2002, Jack Lang a été nommé par l'ancien président socialiste François Hollande en 2013 à la présidence de l'IMA.

